

FÉDÉRATION DE LA MÉTALLURGIE



CONSEIL NATIONAL

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

6 et 7 JUILLET 2022





INTRODUCTION

David BLAISE

Membre du Bureau Fédéral

Je vais démarrer mon introduction en faisant un point sur les résultats des élections législatives du 19 juin. Le premier tour se caractérisait par un nouveau record du taux d'abstention à 52% et l'abstention au 2^e tour est encore plus alarmante, avec 54%. Malheureusement, force est de constater que les Français se désintéressent de plus en plus de la vie politique.

La majorité présidentielle et la Nupes étaient au coude à coude lors de ce premier tour. La dualité entre l'exécutif et la gauche a rythmé la campagne législative du 2^e tour. Il faut dire que la Nupes a fait valoir son programme par rapport aux propositions et aux politiques du président de la République. Une opposition qui a donné

lieu à de vifs échanges sur le pouvoir d'achat, la retraite ou sur les enjeux face au réchauffement climatique, face à « *l'inaction climatique* » d'Emmanuel Macron. Une façon d'apparaître aux yeux des électeurs comme la meilleure alternative pour ces législatives.

La Nupes a d'ailleurs durant l'entre-deux-tours, appelé tous les électeurs qui ne voulaient pas de la politique d'Emmanuel Macron pendant cinq ans à faire le choix de la Nupes. Ces appels lancés particulièrement aux jeunes, plus favorables à la Nupes et majoritairement abstentionnistes, ou encore aux électeurs « *fâchés pas fachos* » de l'extrême droite n'auront pas suffi à convaincre pour le second tour des législatives, même si le résultat des forces de gauche rassemblées est honorable. Je me réjouis tout de même de voir que la « *Macronie* » n'a pas

obtenu la majorité absolue mais, malheureusement, je pense qu'elle trouvera un allié de poids avec LR et qu'ils s'entendront à merveille pour faire passer la réforme des retraites.

Ce qui est dramatique, c'est le résultat du RN, qui obtient 89 députés à l'Assemblée Nationale. Macron en porte une grande responsabilité en n'ayant donné aucune consigne de vote pour faire barrage à la haine. Pourtant les partis de gauche avaient appelé à faire barrage ou à ne donner aucune voix au RN aux présidentielles. Pire : plusieurs membres de la majorité présidentielle ont collé la même étiquette à la Nupes et au RN. Le rassemblement de la gauche a permis la mise en place d'un contre-pouvoir qui reste intéressant. Les partis de gauche ont tous obtenu un groupe parlementaire.

Je voudrais saluer l'entrée dans l'hémicycle de Rachel Kéké, femme de chambre de chez Ibis, qui a éliminé une ancienne ministre. Notre camarade avait mené une lutte exemplaire avec la CGT. Rachel a déclaré qu'elle allait maintenant faire le ménage à l'Assemblée : on compte sur toi ma camarade !

La CGT doit organiser rapidement la résistance contre les politiques libérales, notamment sur la réforme des retraites. Sur la question de l'extrême droite, la CGT doit impérativement communiquer auprès des salariés en leur démontrant que leur programme et leurs idées ne vont pas dans l'intérêt des travailleurs. Il faut beaucoup plus affiner nos argumentaires car le simple fait de dire que c'est un parti raciste et fasciste ne suffit plus. Il faut décortiquer son

programme économique et social si on peut l'appeler comme cela.

La Commission exécutive confédérale affirme que, conformément à nos valeurs, le Rassemblement National ne peut pas être un interlocuteur pour la CGT. Lors d'un comité technique ministériel aux finances, Bruno Le Maire a interrompu la déclaration des camarades de la CGT quand ils ont pointé la responsabilité de la politique gouvernementale dans la banalisation des idées d'extrême droite et l'élection des députés RN. Le ministre leur a interdit d'avoir cette opinion !

La délégation CGT a quitté la séance ; elle a très bien fait et nous soutenons les camarades dans leur choix. Comme nous l'avons rappelé, au lendemain du second tour des législatives, la mobilisation du monde du travail pour le progrès social et environnemental est sans aucune ambiguïté à l'ordre du jour. Il est décidé de ne participer à aucune réunion ou plateau média où le Rassemblement National serait présent. Afin de porter nos propositions auprès des autres composantes politiques de l'Assemblée Nationale, il sera envoyé une contribution.

Sur l'actualité internationale, je voulais tout d'abord m'insurger contre la décision politique qui a été prise aux États-Unis. L'héritage ultra-conservateur, réactionnaire et intégriste de Trump continue de fracasser la société aux États-Unis. En effet, le droit à l'avortement

n'est plus constitutionnel. C'est tout simplement un bond en arrière. Le corps des femmes américaines n'est plus protégé par la constitution. La décision de la Cour suprême des États-Unis d'enterrer le droit fédéral à l'avortement pourrait ouvrir la voie à d'autres reculs des libertés publiques comme l'accès à la contraception, le mariage gay et même les relations sexuelles entre personnes de même sexe.

Concernant les attaques qui se développent contre le droit à l'avortement, la CGT proposera à la CES une déclaration européenne pour dénoncer les politiques mises en place dans certains pays européens. La CGT a participé également aux appels à mobilisation le 2 juillet dernier.

Depuis le jeudi 24 février à 5h30 du matin, Vladimir Poutine a ordonné à ses armées une invasion de l'Ukraine que les peuples russe comme ukrainien, dans leur immense majorité, n'imaginaient pas possible

ni ne voulaient d'aucune manière. Le risque de déclenchement d'une guerre mondiale est réel.

La condamnation de la CGT doit quant à elle frapper avant tout l'agresseur, en l'espèce Vladimir Poutine, qui assume devant l'Histoire la responsabilité d'avoir réinvité la guerre à grande échelle et la mort sur le continent européen.

Notre camp est celui de la paix. Mais pour retrouver la paix, il faut avec certitude que la liberté trouve enfin son chemin en Russie. Les questions sur le désarmement sont aussi inéluctables. Ce sujet a fait l'objet de débats très intéressants lors du CEF du 21 avril suite à l'introduction de notre camarade Jean-Jacques Desvignes. Bernard Thibault était aussi présent et a rappelé que le sujet de la paix et du désarmement était moins présent qu'à une certaine époque au sein de la CGT. Il reste pourtant une source de préoccupation importante pour bon nombre de travailleurs, conscients que les

capacités de destruction de l'Humanité ont atteint un niveau sans précédent.

Les dernières déclarations du 13 juin d'Emmanuel Macron lors du salon Eurosatory, un des plus grands salons mondiaux d'armement, ne vont pas dans notre sens et sont intolérables. Il a déclaré qu'il fallait réévaluer la loi de programmation militaire qui planifie les dépenses des armées jusqu'en 2025. Cette déclaration ouvre la porte à une nouvelle hausse du budget des armées, même si l'échéance n'a pas été précisée.

Enfin, je voudrais aborder les conséquences économiques de ce conflit. La Russie et l'Ukraine font partie des chaînes d'approvisionnement internationales des entreprises. Après la Covid, le conflit met en lumière l'interdépendance des États pour les matières premières. Du fait de l'interdépendance entre la Russie et l'Union Européenne, certains pays de l'UE sont affectés par





les retombées du conflit sur le prix de l'énergie et des matières premières industrielles et agricoles.

En Europe comme dans le reste du monde, la guerre a magnifié les problèmes existants, notamment la crise énergétique. Avant la guerre, la hausse de l'énergie n'était pas conjoncturelle mais structurelle : on la devait à la reprise industrielle post-Covid, au mix énergétique qui est soumis aux aléas climatiques, au prix du CO₂ et, enfin, au prix du gaz en forte augmentation avant même les sanctions contre la Russie.

Ces hausses de prix posent évidemment la question des salaires dans notre pays. Le nombre de milliardaires augmente alors que l'extrême pauvreté s'étend. Il devient urgent d'augmenter les salaires. Il est urgent de porter le Smic à 2 000 euros, d'augmenter le montant des pensions, de revaloriser le point d'indice, qui sert à calculer le salaire des fonctionnaires. La loi doit aussi instaurer une augmentation automatique des salaires minimum de toutes les branches à chaque augmentation du

SMIC. Pour arriver à cela, ne comptons pas sur la « *Macronie* » ; la seule alternative passera par la mobilisation des salariés dans nos entreprises. C'est possible et j'en veux pour preuve une lutte exemplaire des salariés de Dassault qui ont obtenu 140 euros brut mensuel.

Dans la période, de nombreuses luttes se développent sur la question des salaires et parfois dans la durée comme chez Pommier ou Ratier Figeac, et bien d'autres commencent à émerger.

Le président des riches a proposé dans son programme de tripler la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat. Cette proposition n'a qu'une seule vocation : redorer la fibre sociale du Président à moindres frais ! Elle n'est en rien une réponse au mécontentement exprimé par les salariés. Pire : elle lui vient en opposition au moins sur le point de la solidarité en exonérant de toute cotisation et impôt ces éventuelles primes.

Les cotisations sont une partie du salaire qui finance des prestations auxquelles les salariés ont

droit et qui couvrent de façon collective et solidaire les risques inhérents aux aléas de la vie (enfants, retraite, maladie, etc.).

Verser une prime exonérée de cotisations sociales, c'est du salaire en moins et c'est autant d'argent qui ne rentre pas dans les caisses de l'assurance chômage, de retraite et de la Sécurité sociale. La question du salaire socialisé prend toute sa place dans la période. Camarades, saisissons-nous de la question des salaires dans les entreprises et les territoires pour porter, avec les salariés, nos exigences en matière de salaires et construisons le rapport de forces nécessaire pour les imposer !

Concernant le projet de loi sur le pouvoir d'achat, la Commission exécutive confédérale décide de produire sa propre loi sur la base d'un argumentaire CGT concret décliné en dix propositions pour le pouvoir d'achat, qui sera rendu rapidement public dans le cadre du débat sur le projet de loi gouvernemental à l'Assemblée Nationale. Nous soutenons donc l'idée que le contexte actuel offre l'occasion de rediscuter de la répartition des richesses et de soutenir une progression des revenus du travail. Pour finir sur la question salariale, la CGT propose de mettre en débat dans les syndicats et avec les travailleurs la revendication d'un taux horaire minimum de 15 euros, correspondant au Smic (2 000 euros base 32 heures).

Dans le processus de lutte, la Commission Exécutive Confédérale a tiré les enseignements de

la réunion des organisations du CCN du 21 juin, de la réunion des fédérations et de l'intersyndicale du 27 juin.

La Commission Exécutive Confédérale souligne que le processus de luttes proposé permet d'éviter la multiplication des luttes professionnelles dans un souci de cohérence du processus qui s'appuie sur le développement permanent des luttes sur les salaires dans les entreprises.

Ainsi, il est proposé le plan de travail suivant :

- une quinzaine de déploiement, à partir du 12 septembre, qui intégrerait le soutien à la journée d'action de la fédération de la Santé le 22 septembre.

- une journée nationale interprofessionnelle d'action et de grève le 29 septembre.

Notons aussi dans notre calendrier les journées d'action des 11 et 12 octobre programmées par nos camarades de l'UCR, avec un rassemblement devant l'Agirc-Arrco. Ceci n'est pas que l'affaire des retraités mais aussi celle des actifs qui seront impactés par la baisse des pensions.

Sur la question de la convention collective, la quinzaine de déploiement du mois de juin a été plutôt bien suivie dans les territoires, avec plus de 100 initiatives recensées. Elles ont pris différentes formes : distributions de tracts, AG des salariés, grèves et rassemblements devant les UIMM. Je voulais prendre pour exemple le rassemblement organisé par les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin

en intersyndicale devant l'UIMM de Strasbourg. Cette action a rassemblé 350 salariés. Cette intersyndicale a mis en échec l'UIMM quant à ses intentions d'aboutir à la signature de l'accord de révision/extinction, ce qui l'oblige maintenant à aller vers une dénonciation des CCT 67 et 68. La Fédération vous propose une nouvelle quinzaine de déploiement du 3 au 14 octobre. Nous devons être au rendez-vous sur le terrain afin de convaincre les salariés de la nécessité de faire monter le rapport de forces.

Concernant, les négociations en territoires à ce jour le bilan est le suivant :

- 59 accords de révision/extinction ont été signés avec aucune signature CGT ;
- 30 accords autonomes ont été signés avec 5 signatures CGT ;
- 5 départements sont en désaccord (42, 47, 66, 67, 68).

Dans les départements de Savoie et de Gironde, des recours en justice avaient été déposés par la CGT. Les jugements ont été rendus le 5 juillet et je laisserai aux camarades des territoires le soin de faire un point sur la décision de justice dans leurs interventions.

Les luttes sur les salaires et la convention collective nous ont permis de renforcer notre organisation, avec 408 adhésions sur la quinzaine de déploiement de juin. Ces résultats sont encourageants mais gardons aussi à l'esprit la continuité syndicale. Le point négatif est que 280

syndicats sont en retard dans les règlements FNI et cotisations sur l'exercice. Nous devons impulser dans les territoires afin d'atteindre les 100%. Aziz vous fera un point plus précis sur les états.

Sur la bataille industrielle, nous faisons, à la direction fédérale, le constat que nous avons différentes filières qui se retrouvent dans une situation d'urgence à très court terme, d'autres qui le sont à moyen terme. Le niveau de rapport de forces n'est pas le même partout.

Lors de notre 42^e congrès de Montpellier, notre feuille de route pour cette mandature a été très largement validée par les congressistes. Le collectif Industrie de notre fédération a pour objectif de travailler activement avec ses collectifs de filières en lien avec les syndicats et les structures en territoire. Dans ce contexte, le collectif Industrie de notre fédération de la Métallurgie a besoin de nos structures en territoires, à savoir nos USTM, afin de créer un réseau dans les syndicats donneurs d'ordres et sous-traitants pour chaque filière en intégrant la dimension européenne. Le collectif industrie a sollicité chaque USTM afin qu'elle nous transmette la liste des entreprises de son territoire. Un tableau Excel a été joint à un courrier afin de renseigner les éléments dont nous avons besoin pour créer ces réseaux par territoire.

Nous souhaiterions aussi un référent pour chaque USTM afin d'échanger sur le sujet.

Camarades, nous avons conscience que cela ne va pas être simple à construire, mais c'est une solution que nous avons retenue qui permettra de créer plus de liens dans nos filières et syndicats pour échanger l'information et construire ensemble, au service du rapport de forces. J'encourage donc toutes les USTM et tous les collectifs métaux à nous renvoyer ces données.

C'est aussi la question des aides publiques qui sont versées aux entreprises via l'État, la région, les départements et les collectivités, sans aucune contrepartie ni aucun contrôle sur l'utilisation de cet argent. Ceci est vrai pour l'ensemble des filières de l'Industrie. Les politiques doivent s'engager sur l'avenir de l'Industrie, sur une réelle stratégie, et ce dans toutes les filières qui la composent. Cela doit être une des priorités.

Concernant le plan de relance du gouvernement, mais aussi le plan de relance européen, posons la question du comment sont utilisées les aides publiques – c'est-à-dire notre argent. Sous quelles conditions, sous quel contrôle et avec quel objectif ? Bien évidemment, les salariés et leurs représentants doivent être partie prenante dans les instances de contrôle et de vérification de l'utilisation de cet argent.

Sur les questions environnementales, face aux différents choix opérés, les délocalisations de production amènent nécessairement des coûts environnementaux liés aux

transports et aux normes environnementales qui sont appliquées dans ces pays où les normes environnementales et sociales sont très différentes. On est loin de la logique de relocalisation des activités stratégiques telle que prônée dans le discours du président de la République. La situation que vivent les salariés de Vallourec illustre bien ces choix.

La CGT propose d'engager une véritable politique d'investissement ciblée notamment sur les enjeux environnementaux, avec un développement de filières et d'emplois assurant le devenir des générations futures.

La dimension environnementale dans le périmètre d'action des instances représentatives du personnel est historiquement apparue avec la loi « *Climat et Résilience* ». Les représentants du personnel doivent pouvoir utiliser ces nouvelles dispositions pour participer à l'analyse prospective des incidences de la transition environnementale sur les métiers et les emplois et à l'anticipation de leurs effets.

Les annonces récentes d'investissements à hauteur de 1,7 milliard d'euros dans les usines d'ArcelorMittal de Dunkerque et de Fos-sur-Mer pour un projet de décarbonation nous montrent bien qu'il y a matière à intervenir tant sur la conditionnalité des aides publiques que sur les emplois, la formation professionnelle et l'énergie. D'ailleurs nos camarades vont porter des

revendications fortes sur ces thèmes.

Je pense aussi à nos camarades de la filière Automobile qui sont confrontés à des choix politiques de la Commission européenne avec l'annonce de l'arrêt des ventes des véhicules thermiques en 2035. Si les véhicules actuellement sur le marché pourront toujours rouler, cela entérine la fin des motorisations thermiques ! La FTM-CGT considère que cette décision est loin d'être la plus appropriée pour répondre aux enjeux environnementaux, sociétaux et sociaux.

Aucun travail de fond n'est réalisé, que ce soit pour l'évolution des métiers ou pour diversifier les productions. Le tout électrique générera des dizaines de milliers de pertes d'emplois, notamment chez les équipementiers, mais pas seulement. Les services de l'automobile, garagistes et mécaniciens seront aussi durement touchés. La filière fonderie en a déjà fait les frais.

Je tenais à saluer et à apporter toute notre solidarité aux salariés et à nos camarades de Faurecia Hambach, qui se battent depuis plus de quarante jours pour la garantie de l'emploi et de leurs acquis qui risqueraient de disparaître avec l'arrêt de la production de la Smart. Je pense aussi à nos camarades de Stellantis Douvrin, avec la délocalisation des moteurs diesel en 2023 et celle des moteurs hybrides en 2024, et bien d'autres qui

subissent les politiques mortifères du capitalisme.

Rien n'est écrit d'avance mes camarades. Organisons ensemble la résistance ! Organisons ensemble la solidarité entre toutes et tous !

Une de nos priorités est les élections professionnelles. Nous devons mettre toute notre énergie pour retrouver notre première place dans la Branche, sachant que 1,5 point nous sépare de la CFDT. L'enjeu est de taille à la fois pour les salariés du secteur et pour la CGT de manière globale en vue de reprendre notre première place. Un plan de travail et du matériel revendicatif sont prévus pour le court et long terme. Gagnons aussi l'implication de tous les syndiqués. C'est possible mes camarades !

Continuons à plus et mieux articuler revendications, actions et syndicalisation. Les luttes restent un formidable

moment de renforcement de notre organisation. La négociation du dispositif conventionnel, les luttes en cours – avec souvent la CGT comme moteur – sont des éléments à mettre en avant auprès des salariés. Le module de formation de nos USTM peut aussi nous aider à nous déployer et à créer de nouvelles bases. Cet outil a déjà fait ses preuves dans plusieurs territoires avec la mise en place de plans de travail qui ont démontré leur efficacité.

Du 27 au 31 mars 2023 se tiendra, à Clermont-Ferrand, notre 53^e congrès confédéral. C'est un moment fondateur dans la vie d'un syndicat ! Outre le renouvellement de la direction confédérale, cette manifestation sera surtout l'occasion de préparer l'avenir, de tracer nos perspectives, de définir notre stratégie et notre démarche syndicale pour les trois prochaines années. Nous devons tout

mettre en œuvre dans nos syndicats afin de le préparer et de porter haut et fort la voix de la Métallurgie. L'implication de tous les militants dans la préparation du congrès sera la condition essentielle pour que la CGT soit, plus que jamais, en prise directe avec le terrain, la réalité quotidienne.

Camarades, merci pour votre attention vive la CGT, vive la lutte !





Discussion

Nicolas COHARD,
USTM 38

Comme l'a dit David Blaise dans son introduction, il est clair que nous allons encore subir les mêmes politiques libérales que depuis quarante ans. Même si Renaissance n'a pas obtenu la majorité absolue, les partis libéraux seront capables de s'allier quand il s'agira de faire passer des lois antisociales, notamment sur les retraites. Face à ce rouleau compresseur, nous devons organiser la riposte mais il est difficile d'organiser des luttes collectives confédéralisées. Il y en a un peu partout mais elles ne sortent pas de de leur entreprise.

Dans cette période difficile, la place doit être faite à la construction par la syndicalisation pour redevenir un syndicat de masse. Mener des campagnes de syndicalisation bien préparées donne des résultats, comme nous l'avons fait en Isère, ce qui nous a permis de faire 134

syndiqués depuis janvier, soit presque autant que l'année dernière.

Mais il ne suffit pas de faire des syndiqués. Il faut aussi les inscrire aux formations syndicales pour les aider à se construire idéologiquement. Plus nous aurons de syndiqués formés, moins nous aurons de difficultés à organiser des journées d'action.

Par ailleurs, il n'est plus possible de nier l'impact du réchauffement climatique. J'apprécie que la CGT se soit saisie de cette question et replace au centre du débat la responsabilité du système capitaliste. Et pour ne pas opposer social et environnemental, la réflexion doit être menée avec les salariés, pour savoir comment transformer leur activité lorsqu'elle est inutile à la société et comment leur redonner un emploi digne sur le plan social et environnemental. La prise de conscience citoyenne par rapport à l'environnement peut être

l'événement fédérateur qui permettra de lutter contre le modèle économique actuel.

Loïc CORNEAUD,
Schneider Electric

Un sujet n'est pas abordé dans le cadre de la préparation des élections professionnelles : celui de la parité. J'y suis favorable et il n'y a pas de raison pour qu'elle ne soit pas possible dans les syndicats. En revanche, nous manquons de matériel et il faudrait que la Fédération nous en donne, pour que nos camarades arrêtent de dire que cela n'est pas possible.

Autre point : j'ai l'impression que nous commençons petit à petit à oublier la convention collective nationale dans notre communication. Un point est particulièrement problématique : les classifications, sur lesquelles nous sommes démunis en termes de revendications, et je ne vois pas de discussions sur ce sujet au niveau fédéral. Il y a sûrement moyen d'avoir

dans nos entreprises des outils communs autres que les quinze de syndicalisation.

Ouria BELAZIZ

Calor, Pont Eveque

Pour information, la Fédération a publié une plaquette sur la syndicalisation des femmes.

Jacques BAQUIER

Diehl Aage, Besançon

Nous sommes dans une situation inédite, avec un contexte politique inédit, et il nous faut une mobilisation inédite car les mobilisations seront plus déterminantes que jamais durant le prochain quinquennat.

Sur les salaires, vu l'explosion de l'inflation et des profits, je pense que nos luttes sont encore insuffisantes. Dans ma région, ce sont les grandes entreprises (Safran, GE, Alstom, Aperam, Framatome) qui sont en lutte mais elles se heurtent au mur patronal sur la question du coût du travail. S'il y a des luttes comme celles-là, c'est parce que nous y avons des syndicats structurés, organisés, alors que les petits syndicats sont en difficulté car ils n'ont pas appris à les mener. Nous avons donc besoin de coordonner les luttes dans les groupes, dans les secteurs d'activité et dans les zones industrielles. Il faut nous réorganiser car dans les petites entreprises, les syndicats n'appellent pas à la grève.

Sébastien SOLIGNAC,

Nouvelle-Aquitaine

Je voudrais parler de l'entreprise Pommier

(Bagnères-de-Bigorre), dont la quasi-totalité des salariés est en grève depuis plus de 30 jours. C'est un conflit exemplaire : les salariés prennent les décisions collectivement chaque jour, ont le soutien des élus locaux et de la population, et multiplient les initiatives – ils ont par exemple organisé un concert qui a rassemblé plus de 500 personnes. Malgré cela, leur patron ne lâche rien. Une motion sera proposée cet après-midi et nous ferons appel à votre solidarité pour les soutenir.

Amar LADRAA

Clestra Strasbourg

David Blaise est revenu sur les nombreuses luttes en cours sur les salaires. La difficulté est de passer à l'étape suivante, en arrivant à les faire sortir des usines. Ce sera tout l'enjeu de la préparation de la prochaine journée d'action interprofessionnelle de septembre, qui sera l'occasion de travailler à la convergence des luttes.

Autre enseignement de la période actuelle : les luttes confirment l'utilité du syndicalisme dans l'entreprise, d'où l'importance de faire le lien entre la syndicalisation et la campagne du quatrième cycle électoral des CSE. Je pense que ces élections doivent constituer notre priorité et je reste convaincu que nous pouvons reprendre la première place dans la Branche. Nous avons des arguments et les juges de paix seront les salariés. Il faut que nous nous organisions pour mener une campagne de suivi et d'entraide, notamment

en direction des salariés des 2^e et 3^e collèges, sans oublier le parrainage. Cela n'est pas toujours facile pour nos militants qui ont souvent le « nez dans le guidon ». Il faut donc les aider et être aussi parfois plus volontariste. Dans la région Grand Est, la coordination régionale a mis en place un plan de travail pour impulser des visites de syndicats et des parrainages dans toutes les entreprises de la Métallurgie de nos dix départements.

Il est important de préparer la rentrée et les AG de syndicats car c'est avec eux que nous arriverons à mobiliser les salariés. Il s'agira également d'aborder avec eux la préparation du 53^e congrès et de la prochaine quinzaine de déploiement fédérale.

Aziz BOUABDELLAH

Alpaci Imbsheim

Il faut faire attention à ne pas banaliser ce qui vient de se passer lors des dernières élections législatives, en l'occurrence les 89 sièges remportés par le RN. Nous avons le sentiment que le RN se banalise de plus en plus et nous en sommes tous responsables. Nous avons perdu la bataille des idées. Comment ce parti peut-il se présenter comme celui du peuple ? Il faut que nous nous responsabilisions tous, et à tous les niveaux.

On voit bien, à travers les luttes évoquées par David Blaise, que les préoccupations actuelles des syndicats sont l'emploi et les salaires. La difficulté est de tout coordonner. De ce point de vue, la date

du 29 est la bienvenue et nous devons nous mettre en ordre de bataille pour la réussir.

Sur la question des règlements, j'attire votre attention sur le fait qu'il nous manque toujours ceux de 290 syndicats, qui représentent 4 581 FNI. Tout le temps que nous perdons à recouvrir des règlements, c'est autant de temps en moins que nous consacrons à nos syndicats. Cela fait deux ou trois années que nous n'atteignons pas les 100 %. Il faudra en parler lors de vos assemblées générales et faire le nécessaire pour que les règlements soient versés dès la rentrée.

Nous proposons également une campagne de syndicalisation du 3 au 14 octobre, dans la continuité de la journée du 29. La Fédération va publier du matériel sur cette campagne, ainsi que sur les élections professionnelles. Nous allons aussi organiser des réunions dans plusieurs USTM pour préparer la

rentrée et mettre en place des formations – dans les groupes et dans les USTM – sur le thème de la reconquête électorale. Ce devra être notre priorité pour la rentrée.

Stéphane CAMPMAS,

Manitowoc

Lors des NAO de février dernier, nous avons obtenu une augmentation de 3,4 %, avec un talon de 71 euros, ce qui portait le salaire de base à 2 089 euros bruts. Nous étions donc assez contents mais l'intéressement qui nous a été versé fin mai n'a pas été à la hauteur des années précédentes. Entre mai et juin, nous devons négocier un nouvel accord d'intéressement pour 2023 et avons décidé de ne pas signer la proposition de la direction qui n'en aurait pas déclenché. Sur ce, les ouvriers de Manitowoc Moulins ont interpellé leur délégué syndical qui a demandé à sa direction une prime exceptionnelle de 1 500 euros. La direction



générale nous a alors annoncé qu'il était trop tôt pour verser une prime et qu'elle nous convoquerait début septembre pour nous donner une réponse. Mais cela restera une prime et nous aurions peut-être dû nous remettre autour d'une table pour négocier de nouvelles augmentations de salaires.

Christophe JACQUEMIN,

Arcelor Mittal Gandrange, USTM de Moselle

J'aimerais qu'au sein de la CGT, on bannisse l'expression « *pouvoir d'achat* » et que l'on parle plutôt de salaires et de cotisations sociales. La sémantique structure la pensée et c'est important quand on parle de nos valeurs. En Moselle, nous sommes cernés par le RN. Il faut donc réaffirmer nos valeurs dans nos syndicats et définir une ligne sur le positionnement à adopter face aux députés RN car voir des camarades d'entreprises en difficulté frapper à leur porte me ferait mal.

Dans notre territoire, la coordination s'est réunie début juillet, puis nous avons réuni les syndicats de la filière Automobile et réaffirmé la nécessité de resserrer les liens entre syndicats de donneurs d'ordres et de sous-traitants. Côté innovation, il y a sur notre territoire des projets industriels à porter. Cela fait des années que nous portons par exemple un projet d'aciéries électriques et il faut rappeler la nécessité d'en construire en France car elles représentent l'avenir.

Jérémy PINLOU,

Thales CSC Châtellerauld, USTM de la Vienne

J'ai été mandaté par l'USTM de la Vienne en l'absence de son secrétaire Nicolas Michel et également par les fonderies du Poitou Aluminium pour vous lire cette déclaration.

La CGT dans son ensemble défend le maintien de l'emploi et de notre outil industriel depuis toujours et revendique que toutes les aides publiques soient conditionnées au maintien et au développement de l'emploi et non distribuées à tout va pour que les employeurs les provisionnent pour fermer des entreprises.

Même si les combats et les luttes menés par la CGT permettent d'éviter des fermetures et des licenciements, il arrive que des entreprises ferment et que les salariés se retrouvent sans emploi. Dans la Métallurgie, l'Automobile et les fonderies sont les premiers concernés, mais ils ne seront pas les derniers.

Le 30 juin 2022 était le dernier jour de la deuxième et dernière fonderie d'Ingrandes dans la Vienne. La fonderie Alu, un an après sa sœur la fonderie Fonte. Début août ce seront encore 300 salariés, sans compter les emplois indirects, qui seront licenciés et devront retrouver du travail. Cette fermeture ne fait qu'accroître l'appauvrissement de notre territoire sur le plan économique, les services publics, les compétences, les savoir-faire et, bien sûr, le plus important, ce

gâchis industriel qui va plonger des centaines de salariés dans une profonde détresse, souffrance, précarité...

Plus de dix ans de luttes ! Depuis leur premier PSE en 2011, les salariés et nos camarades n'ont eu que très peu de répit. Une fois de plus, nous pouvons les féliciter et remercier toute la CGT (UD, UL, métallos, syndicats des autres fonderies de France et de Renault) qui se sont battus à leurs côtés et les ont soutenus par quelque moyen que ce soit.

L'association des fondeurs du Poitou vient d'être créée. Le but principal est de tout mettre en œuvre pour aider ses adhérents, anciens fondeurs, à monter les dossiers administratifs pour la recherche de formations professionnelles ou d'emplois, le montage du dossier CARSAT en vue de leur reconversion, etc.

C'est pour ça qu'aujourd'hui nous souhaitons vous interpeller pour que la CGT réfléchisse à l'accompagnement social des salariés qui vont perdre leur emploi. Les revendications sont à construire et voici quelques éléments de départ et de réflexion :

- des départs anticipés en retraite pour les salariés âgés de plus de 57 ans ;
- l'allongement de l'accompagnement du contrat de sécurisation professionnelle, qui ne suffit pas à garantir le retour à l'emploi pour les salariés ;
- une période prolongée de chômage ne devrait pas impacter les longues carrières ;
- la lutte contre la fracture numérique, avec

une aide financière pour garantir l'équipement matériel et la formation adéquate pour permettre de répondre à la dématérialisation des dossiers administratifs.

De plus, dans son organisation, la CGT doit mettre en place un pôle pour les syndicats qui sont confrontés à la fermeture de leur entreprise. Cette situation est difficile pour les salariés mais l'est d'autant plus pour nos syndiqués qui, en plus de s'occuper de leur avenir, doivent venir en aide à leurs collègues désemparés. Les élus doivent, en quelques semaines, faire face à un afflux de questions qui ne peuvent rester sans réponse. Ils doivent comprendre et s'imprégner de toutes les instances, procédures et dispositifs qui existent : administrateur judiciaire, mandataire, liquidateur, mise à disposition, pôle emploi et Carsat bien sûr, mais aussi CASP, DGEFP, fonds de l'Auto, LHH, AFPA, CSP, ARE, etc.

La CGT ne laisse jamais personne de côté, ne laisse jamais un salarié dans la difficulté, alors mes camarades, ne laissons pas nos élus et nos syndiqués seuls face à ces obstacles. Nous en sortirons grandis et plus forts. Vive la CGT !

Eric GERAUD,

USTM Charentes

Suite au dernier remaniement ministériel, je note que l'enseignement professionnel a été placé sous la double tutelle du ministère du Travail et du ministère de l'Éducation nationale et il faudra que



nous y soyons vigilants car cela me semble politiquement lourd de sens.

Deux éléments reviennent dans toutes nos interventions : les salaires et la convention collective. Dans la Loire, nous avons tenu de multiples réunions avec l'UIMM qui ont accouché d'une souris sur la convention collective territoriale. Dans le même temps, nous avons traité la question des REGA et notre patron nous a dit qu'il était d'accord avec nous parce que nous n'avons plus de grille de salaires à jour depuis 2019. Il va donc falloir que l'UIMM fasse évoluer ses positions. Même la CFDT a refusé de signer les REGA alors que la CGT le faisait. Nous avons fait bouger les lignes et sentons que les délégations CFDT et CGC sont sur la défensive et n'assument pas la convention collective

nationale dans les territoires. Il va donc falloir que nous ayons une réflexion sur la quinzaine de mobilisation, en intersyndicale quand cela sera possible, et que nous la poussions très fort avec eux.

Guillaume IRASQUE, *USTM de Gironde*

En Gironde, la décision de justice a été rendue hier et nous avons perdu. Nous devons 3 000 euros à l'UIMM et 3 000 euros aux autres organisations syndicales. Malgré cela, continuez à lutter partout où cela est possible !

Concernant l'enjeu des élections professionnelles, il est essentiel d'aller vers les cadres. Cette quinzaine peut nous permettre d'aller vers eux et donner des résultats. C'est en tout comme cela que mon syndicat est devenu majoritaire dans mon entreprise. Il faudra définir

un calendrier pour les semaines de déploiement pour que nous puissions bien les préparer.

Sur la convention collective nationale, nous avons fait des journées d'étude sur la classification. Elles ont reboosté nos camarades mais il faut faire attention à ne pas en faire une question d'expert. Les salariés sont ceux qui parlent le mieux de leur classification et de leur savoir-faire. Il ne faut donc pas hésiter à construire avec eux leurs fiches de poste et les imposer aux employeurs.

Arnaud RISTORI, *ONERA (Office national d'études et de recherche aérospatiale)*

A propos des élections professionnelles, la CGT a été la seule organisation à se battre contre la convention collective nationale de la Métallurgie et il faut le faire valoir auprès des salariés en produisant du matériel avant les élections de fin d'année. Il faut montrer comment la CGT a défendu les salariés et contré les mensonges de la CFDT en distinguant le vrai du faux.

Notre office est soumis à un contrat d'objectifs et de performance. Nous avons saisi Emmanuel Macron sur ce sujet mais n'avons pas reçu de réponse, ce qui témoigne de son mépris face à un organisme de recherche pourtant très important et structurant pour l'industrie en France. Il faut lui apporter une réponse forte et organisée en rappelant que nous avons besoin de recherche et de développement en France.

Gilles CASIMIR, *USTM du Puy-de-Dôme*

J'ai entendu parler d'une centaine d'initiatives organisées pendant la quinzaine de déploiement. Il serait bon de nous les faire partager car je n'en ai pas recensé autant. Dans notre département, avec l'aide de l'UL de Thiers, nous avons ciblé une vingtaine d'entreprises de la Métallurgie, en particulier celles où la CFDT était fortement implantée. Nous avons eu de bons retours et fait des adhésions. Mais des actions comme celles-là se préparent à l'avance. Nous connaissons la date de la prochaine quinzaine de syndicalisation et pourrions donc y travailler en amont.

A ce jour, aucun accord autonome n'a été signé dans le Puy-de-Dôme. Nous n'avons pas essayé de créer une intersyndicale car nos relations avec les autres organisations syndicales sont dramatiques.

Gregory KHIATI, *Renault Trucks Bourg-en-Bresse*

Concernant la convention collective nationale, j'ai plutôt le sentiment que l'on en parle de plus en plus au sein de la CGT. Des syndicats qui n'avaient pas interpellé la Fédération sur ce sujet le font aujourd'hui. La Fédération les aide, en leur proposant notamment une journée d'étude sur les classifications et la façon de combattre le nouveau dispositif. Contrairement à la CFDT, nous ne sommes en effet pas là pour accompagner sa mise en place mais pour le combattre. C'est

notamment pour cela que, depuis 2016, nous avons développé notre propre système de classifications, le Carec, qui a été présenté ici et lors de nombreuses journées d'étude, et qui est toujours en vigueur. Vous trouverez aussi sur le site de la Fédération tous les écrits sur la nouvelle convention collective. De nouvelles communications de la Fédération arriveront, notamment sur l'aide à apporter aux salariés pour demander des explications sur le classement de leur poste.

Autre point : en Savoie et en Gironde, les tribunaux ont débouté notre demande d'annulation des accords de révision/extinction. La décision du tribunal de Gironde est assez étrange puisque le juge stipule que la CCT de la Gironde ne sera pas supprimée mais son contenu effacé et remplacé par celui de la convention collective nationale. Autrement dit, à chaque fois que la convention collective nationale de la Métallurgie sera modifiée, il faudra modifier la CCT. Mais le point important, c'est que l'accord de révision/extinction n'a pas supprimé la CCT et que les patrons ne pourront pas, à l'avenir, dénoncer des accords d'entreprise via les avenants de l'accord de révision/extinction. La Fédération vous communiquera dans les prochains jours une analyse plus complète de ces décisions de justice.

Philippe VERBEKE,

ArcelorMittal Dunkerque

Ces derniers mois, nous avons connu des

luttons importantes chez ArcelorMittal sur les grilles de salaires et la redistribution des bénéfices, qui n'a pas été à la hauteur attendue. Ces mouvements ont permis d'obtenir entre 1 500 et 2 000 euros supplémentaires par salarié, ce qui n'est pas suffisant mais montre que les salariés sont prêts à se mobiliser. Nous sommes donc en phase avec la campagne de déploiement et la journée interprofessionnelle prévues pour septembre.

Dans le département du Nord, deux luttes pour l'emploi sont en cours chez Valdunes et Vallourec, qui sont en train de délocaliser leurs activités, ce qui devrait entraîner des restructurations et des suppressions d'emplois en cascade. Nous allons donc organiser la lutte avec les syndicats de l'Automobile dès la rentrée prochaine.

Nous avons aussi de gros enjeux pour la sidérurgie des pôles de Dunkerque et de Fos-sur-Mer, qui devraient muter vers la filière électrique avec des aides publiques colossales. Des initiatives seront lancées sur ce thème avec la Confédération à la rentrée prochaine.

Jean-Pierre GUERIN,

USTM 61

A propos des élections législatives, il ne faut pas banaliser le RN et de pas avoir peur d'en discuter avec les salariés et les syndiqués. Le résultat des élections législatives a aussi amplifié la question des salaires, des retraites et de la santé.

Je tiens à féliciter les travailleurs italiens, espagnols et belges pour la manifestation du 20 juin qui a réuni 100 000 travailleurs, dont 10 000 métallos, à Bruxelles. Une autre manifestation européenne est prévue en novembre à Bruxelles et je compte sur vous pour y participer.

Pour ce qui est du 53^e congrès, il faut que les syndicats s'en emparent car ce sera leur congrès. Nous devons donc débattre dans nos syndicats de ses orientations.

Concernant les élections professionnelles, en Normandie, nous avons défini un plan de travail partagé par l'UD et l'USTM et ciblé les entreprises dans lesquelles la CGT n'est pas implantée. Nous pouvons déjà diffuser un premier tract sur la convention collective et, surtout, aller chercher les salariés des 2^e et 3^e collèges.

Je m'inquiète aussi de voir certains CSE proposer des activités dans le secteur du tourisme marchand. Nous ne sommes pas faits pour cela et devons apporter aux salariés du tourisme social.

Fabrice NAUD,

Schneider Electric

Je souhaiterais aborder trois sujets. Le premier concerne la Fédération : pourrions-nous avoir accès à toutes les bases syndicales de notre groupe ?

Concernant les NAO, vu l'inflation, la CGT de Schneider Electric a demandé leur réouverture et une demande intersyndicale vient d'être déposée auprès de notre direction française.

Sur le sujet de la syndicalisation, dans le bassin grenoblois, nous avons réalisé des actions qui nous ont permis de faire dix-huit syndiqués –





dont deux femmes et un responsable hiérarchique – depuis le début de l'année. Nous avons aussi ouvert deux nouvelles bases syndicales.

Stéphane FLEGEAU

*Laudren Electronique,
Lanester*

Concernant le Front National, nous ne pouvons plus nous limiter à la question du fascisme et du racisme. Nous avons besoin de dénoncer le projet social et économique porté par le Front National. Ce n'est plus seulement du fascisme : c'est du national-socialisme qu'ils sont en train de mettre en œuvre et qui vient de faire entrer 89 députés à l'Assemblée nationale, ce qui est néfaste pour l'ensemble des citoyens. Il faut donc remettre en avant l'analyse faite par la CGT du programme du Front National et aller au débat avec les syndiqués et les salariés sur ce sujet.

Sur la question de la convention collective nationale, nous avons besoin de continuer à mener la bataille en faisant le lien avec la campagne électorale qui commence dans les entreprises, en

y mettant en avant notre mode de fonctionnement depuis le début des négociations sur la CCN. Nous sommes en effet le seul syndicat à avoir négocié pour et avec les salariés. Nous avons aussi besoin de remettre en avant le projet de grille de classification de la CGT. Il faut enfin faire un lien avec la bataille sur les salaires qui a déjà fait l'objet de beaucoup d'écrits de la part de la Fédération.

Fabrice LALLEMENT,

Soitec

Soitec (1 500 salariés) a connu un mouvement social majeur pendant une semaine, avec 350 grévistes et une production totalement bloquée. Il s'est agi d'un mouvement spontané. Autrement dit, nous avons été débordés par la base, ce qui est très positif. Nos élus avaient créé des conditions favorables mais nous ne nous attendions pas à un mouvement aussi déterminé.

Le chiffre d'affaires de notre entreprise a progressé de 50 % sur l'année, soit une forte activité, avec énormément d'embauches. Quelques

jours avant la grève, il avait été annoncé que trois mois de salaire seraient versés sous forme d'intéressement. Nous avons aussi réussi à avancer les NAO de quelques mois et obtenu entre 7 % et 9 % d'augmentation et des journées de RTT supplémentaires. C'est pour cela que nous avons été surpris par cette mobilisation, qui a clairement été alimentée par des questions de conditions de travail, un manque de reconnaissance des anciens et un management pas toujours au niveau. A l'issue de ce mouvement, il a été obtenu que les personnes touchant le plus bas salaire chez Soitec reçoivent chaque année trois mois de salaire sous forme d'actions gratuites, proposition qui a été approuvée par 52 % des salariés.

Véronique MARTIN

Membre du Bureau Confédéral

Je partage l'idée qu'il ne faut pas banaliser l'entrée de 89 députés RN à l'Assemblée. Pour information, la Confédération a publié un argumentaire sur le programme économique du Rassemblement National et nous allons le réactualiser pour qu'il serve aux syndicats à débattre avec les salariés.

Autre sujet à ne pas banaliser : le niveau de l'abstention, notamment chez les jeunes, qui doit nous interpeler dans le cadre du cycle électoral professionnel. Nous avons besoin d'y travailler et d'être présents quotidiennement auprès

des salariés car c'est un enjeu pour le devenir de la démocratie dans notre pays. L'abstention a été particulièrement forte chez les jeunes. Nous devons donc avoir des débats avec eux sur leur implication dans la vie citoyenne et l'activité syndicale.

Pour ce qui est des perspectives de mobilisation, je partage l'idée que nous n'avons rien à attendre de ce gouvernement et qu'il va falloir aller chercher des conquêtes sociales, y compris en matière salariale, même si le gouvernement s'apprête à présenter son projet de loi sur le pouvoir d'achat, qui n'ira pas très loin puisqu'il ne va pas dans le sens d'une augmentation générale des salaires. Nous avons donc besoin de continuer à multiplier les luttes dans les entreprises et de travailler à leur convergence.

C'est dans ce sens que la CCN a validé l'organisation d'une semaine – transformée en quinzaine par la Fédération – de déploiement début juin pour préparer la mobilisation de septembre prochain. La CE confédérale, qui s'est réunie hier, a validé un processus. Notre idée serait de lancer à partir du 10 septembre une quinzaine de déploiement pour renforcer notre organisation, de confédéraliser la journée d'action du secteur de la Santé du 22 septembre, puis de travailler à une journée interprofessionnelle sur les salaires et l'emploi pour porter les dix propositions de la CGT en matière de

salaires et de pouvoir d'achat. Nous avons besoin, dans la période actuelle, de développer les mobilisations et d'avoir des rendez-vous collectifs de mobilisation.

Sur les questions environnementales, nous avons effectivement besoin de nous en préoccuper très rapidement car le patronat met l'accent sur ces questions non dans l'intérêt de l'environnement et des travailleurs mais plutôt en abaissant certains seuils. Des négociations sur ce sujet débiteront avec le patronat dès vendredi matin et je ne vous cache pas qu'elles risquent d'être très compliquées.

Bettina WINTERSTEIN, *Gaggenau*

Pour ce qui est de la syndicalisation, je pense que nous ne sommes pas assez visibles. Pourquoi ne pourrions-nous pas aller sur la place publique, pour aller à la rencontre de la population et lui faire connaître nos valeurs ? Je pense que nous devrions y travailler pour retrouver la première place qui nous est due.

Durant l'année à venir, nous ferons face à deux gros challenges : la bataille sur la convention collective nationale et les élections professionnelles. Pour les relever, nous aurons besoin d'outils, surtout à destination des salariés des 2^e et 3^e collèges. Il y a en effet de plus en plus de cadres dans nos entreprises et nous ne sommes pas tous armés pour aller à leur rencontre. Nous avons besoin d'y travailler car nous sommes

le syndicat de tous les salariés.

Dans le Bas-Rhin, nous avons prévu de tenir cinq assemblées générales (une par bassin d'emploi), comme nous l'avions fait l'année dernière, ce qui nous avait permis de renouer le lien avec beaucoup d'élus que nous ne voyions plus. Nous organiserons également une journée d'étude sur la CCN pour donner tous les arguments nécessaires aux bases et aux syndicats.

Michel DUCRET, *Animateur régional Normandie*

En Normandie, nous avons six conventions collectives territoriales et la CGT a participé assidûment aux négociations dans chaque territoire, ce qui n'a pas empêché les autres organisations syndicales de signer les six accords de révision/extinction. Constituer une intersyndicale était donc compliqué, encore plus dans le Calvados où Sud a signé l'accord sans participer aux négociations. Comme décidé par la Fédération, nous avons donc engagé des procédures judiciaires dans tous les départements, avec l'aide de l'avocat de la Fédération. Il faut poursuivre cette procédure car c'est une première victoire. Même si les autres se gargarisent d'avoir gagné, ce n'est en effet pas ce que l'UIMM voulait.

Sur la quinzaine de déploiement, un gros travail a été réalisé dans les territoires parce que nous y avons organisé beaucoup de journées d'étude sur les classifications. Il faut

maintenant réfléchir à la manière de les démultiplier par le biais des DSC et des animateurs territoriaux. Ce sera pour moi un enjeu fédéral pour le deuxième trimestre.

Béatrice GALICIER, *Framatome*

Il ne faut pas sous-estimer la colère des salariés, qui est profonde. Il ne faut donc pas hésiter à se mettre à leur niveau de colère car nous pourrions avoir de très bonnes surprises.

Sur les salaires, nous avons engagé chez Framatome une journée d'action qui n'a été suivie par aucune autre organisation syndicale. Simultanément, nous avons mené des journées de grève et des mobilisations, avec une pétition que nous allons continuer à diffuser. Nous sommes d'ailleurs en train de voir comment mener des journées d'actions pendant les vacances pour bien préparer la rentrée.

La direction de Framatome est en train de mettre en place la nouvelle classification, avec 1 000 fiches emplois pour 10 000 salariés. La première réunion de la commission de suivi aura lieu demain et nous avons pris l'initiative d'organiser une réunion avec les salariés pour les informer de cette nouvelle convention.

Didier SIBILLE, *USTM de Meurthe-et-Moselle*

Nous avons certes des syndiqués qui votent RN mais ce ne sont pas tous des « fachos » ; ils sont surtout perdus et ont

choisi un vote d'opposition. Le danger vient plutôt des députés RN qui ont été élus, qui sont très intelligents et très bien formés.

Sur la convention collective nationale, les syndicats partenaires de la direction vont pour la plupart signer des accords autonomes de révision/extinction. Il faut donc les mettre en difficulté dans les entreprises. Nous avons des outils à notre disposition, comme la journée d'étude sur les classifications, qui permet de donner des arguments à nos élus et de les motiver pour aller voir les salariés et les informer de ce qui les attend. Il faut aussi y intégrer le travail sur les fiches de compétences en en recueillant le plus possible.

Enfin, dans la perspective des prochaines échéances électorales, nous avons construit des journées d'étude. Il faudra s'en servir pour inciter nos élus à travailler sur des PAP dans leur entreprise et donner un coup de main dans celles où nous ne sommes pas implantés.

Olivier PIAIA, *USTM des Vosges*

En région Grand Est, les responsables des USTM de la Marne, de la Meuse et des Vosges ont suivi la formation « animer une USTM », qui comprend notamment un volet destiné à préparer les futures campagnes de développement. Nous avons élaboré un plan de travail avec les DSC, établi un rétro-planning et ciblé quelques entreprises.

Sur la convention collective nationale, il faut rappeler que nous avons un droit d'opposition là où nous représentons plus de 50 %. Dans les Vosges, nous avons contacté FO car ils sont dans la même optique que nous et nous faisons plus de 60 % à nous deux. Il faut aussi le faire dans les départements où cela est possible.

Dernier point : nous avons mené le 14 juin une journée d'action et publié un communiqué de presse dans lequel nous avons rappelé que l'UIMM n'avait pas mené des négociations mais des discussions, ce qu'elle a contesté dans un communiqué de presse dont nous avons pris connaissance... parce que la CFDT l'a relayé sur les réseaux sociaux !

Laurent ROUSSEL,
*Framatome, animateur
Bourgogne-Franche-Comté*

A propos de la situation en Ukraine, s'il y a bien un agresseur et un agressé, nous faisons quand même face à une guerre entre impérialismes et je suis inquiet car nous ne sommes pas en train de préparer la paix. Tous les pays occidentaux se réarment, les ventes d'armement sont en hausse et l'Allemagne vise à devenir la première armée européenne, ce qui n'est pas rien quand on connaît l'histoire. L'élargissement de l'Otan à d'autres pays, ainsi que la désignation – sous la pression des États-Unis – de la Chine comme un ennemi est à mon avis très inquiétante pour la paix mondiale. Comme toutes les autres, cette guerre permet

de couvrir les mauvais coups et est utilisée pour justifier l'inflation. C'est aussi un prétexte pour mettre un couvercle sur les revendications des salariés et je trouve que nous sommes assez inaudibles sur ce sujet collectivement. En ce sens, je trouve positive l'initiative prévue à la rentrée par la Confédération et le Mouvement de la Paix.

Sur le contexte politique, il ne faut pas occulter la présence de 89 députés RN à l'Assemblée nationale, ni le fait que beaucoup de nos syndiqués ont voté pour le RN.

Sur la question des salaires, la situation est explosive et même si le patronat résiste, il craint aussi la contagion. Pour prendre un exemple, les salariés de Framatome Châlons ont obtenu une prime de 700 euros après deux heures de grève. Il ne faut donc pas sous-estimer ce qui est en train de se passer sur la question des salaires mais il faut aussi faire attention à une « *gilet jaunisation* » de nos revendications car nous pourrions rapidement être débordés par des mouvements spontanés que nous ne pourrions pas contrôler. Il y a donc urgence à faire de la question des salaires notre priorité dans toutes les entreprises.

Gérard BRION,
Groupe Safran

Grâce aux aides de l'Etat, le groupe Safran se porte bien. En revanche, les conditions de travail s'y dégradent, ce qui explique

qu'il y ait beaucoup de démissions.

Sur les salaires un accord a été signé au niveau du groupe, ce qui n'a pas empêché les négociations et les mouvements revendicatifs dans chacune des sociétés qui le composent. Le mouvement mené chez Dassault a aussi permis de booster les mouvements sur les salaires, ce qui a permis de casser l'accord qui avait été signé par les autres organisations et de relever le plafond d'augmentation initialement prévu.

Par ailleurs, les autres organisations syndicales ont demandé un accord de méthode sur les classifications. De notre côté, nous avons fait un simulateur pour que les salariés se rendent compte des effets de la nouvelle classification.

Frédéric SANCHEZ
Dura France, La Talaudière

Certains d'entre vous ont évoqué la situation internationale, qui reste très anxieuse, avec une guerre qui fait des milliers de morts chaque jour en Ukraine. Nous avons besoin de continuer à dénoncer cette situation inacceptable au XXI^e siècle. Lors de son avant-dernière réunion, la CEF a consacré une demi-journée d'étude sur le thème de la paix et du désarmement et il faudrait réfléchir à la façon de la décliner dans les territoires. Mais la situation internationale n'est pas totalement négative, comme le montrent les résultats des dernières élections au Chili, au Mexique ou en Colombie. Il

faudrait là aussi y consacrer une demi-journée d'études, avec nos homologues de ces pays.

Au niveau national, à l'issue d'élections présidentielles et législatives encore une fois marquées par une forte abstention, l'échiquier politique s'est recomposé autour de trois forces : l'extrême-droite, un groupe progressiste et En Marche qui, avec la droite, compose une grande partie de l'hémicycle. La principale chose à faire pour la CGT est de débattre avec les syndiqués et les salariés de l'élection de 89 députés FN. On ne peut en effet plus seulement les attaquer en tant que « *fachos* » ou « *racistes* ». L'extrême-droite a un programme que nous considérons comme antisocial mais que certains salariés et syndiqués de la CGT considèrent comme social. Nous avons donc besoin d'organiser des journées d'étude sur cette question pour apporter à nos syndiqués un éclairage sur l'extrême droite.

Vous avez aussi évoqué les luttes en cours dans certaines entreprises, très souvent sur la question des salaires. Nous avons besoin de les valoriser et d'aider nos camarades à créer les conditions pour les élargir. Je pense d'ailleurs que la journée d'action intersyndicale du 29 septembre pourrait aider à les fédérer. Tous les ingrédients sont réunis, avec une inflation annoncée à 7,8 %. Plus nous mettrons l'accent sur les salaires, plus nous mettrons le gouvernement et le patronat en difficulté.

Ils n'ont pas les coudées franches et la CGT est pour eux le dernier obstacle à abattre, d'où la répression qui s'abat actuellement sur nos militants, à qui nous devons apporter notre aide. Il faut valoriser toutes ces luttes pour mettre en avant les priorités du moment que sont les salaires, l'emploi et les garanties collectives.

Sur ce dernier point, il faut mettre en valeur le travail réalisé par la CGT depuis six ans. Il a été dur d'amener nos militants à faire des garanties collectives une priorité mais cela est aujourd'hui rentré dans leur tête et de plus en plus de syndiqués interpellent les USTM, les animations régionales ou la Fédération pour obtenir des explications sur les classifications. Nous avons aussi besoin de construire, là où cela est possible, des alternatives avec les autres organisations syndicales pour mettre en difficulté le patronat. Pour cela, nous avons

besoin de démultiplier les journées d'étude sur les classifications et même si nous avons perdu devant deux tribunaux, il faut poursuivre nos actions en justice car nous gagnerons peut-être dans d'autres départements.

Enfin, on ne peut pas dissocier la bataille revendicative du renforcement de l'organisation, qui est un élément incontournable. Mais il ne s'agit pas de faire des syndiqués pour faire des syndiqués. Nous avons besoin de syndiqués formés, qui puissent aborder des questions politiques et la Fédération propose un cursus qui permet d'avoir des éléments de compréhension sur les sujets de société. Il faut remettre ces sujets entre les mains de nos syndiqués pour que la CGT soit vraiment force de proposition et présente des alternatives aux projets du patronat et du gouvernement.

J'attire également votre attention sur la question des zéros réglés. 280 syndicats, correspondant à 4 500 FNI, n'ont toujours rien réglé. Nous avons identifié les retards les plus importants et nous relancerons les syndicats concernés pour voir avec eux comment faire rapidement remonter les FNI à la Fédération.

Deux campagnes de déploiement sont à organiser : celle de la Confédération, en lien avec la journée d'action des syndicats de la Santé, et celle de la Fédération, qui sera lancée début octobre et durant laquelle il faudra remettre en avant les salaires, les garanties collectives et le renforcement.

Enfin, un enjeu majeur se profile dans les prochains mois : les élections professionnelles dans la Métallurgie. Avec tout le travail réalisé par la CGT sur les salaires, je pense que nous avons largement les moyens

de redevenir la première organisation syndicale de la Métallurgie. Il faudra aussi tenir compte du résultat des élections qui se tiendront en fin d'année dans la fonction publique et qui devront être l'affaire de toute la CGT.

Abdelkrim AHIL

Métaux CGT 56

Je souhaiterais faire un point sur les actions menées depuis des années pour la reconnaissance de l'exposition à l'amiante sur les chantiers navals. Suite à l'une d'elles, organisée à Brest par nos camarades de Damen et durant laquelle un portail a été brûlé, ils ont été condamnés à 46 000 euros d'amende et deux mois de prison avec sursis. Le collectif Navale vous demande donc d'être solidaire de ces actions, en faisant un don si vous en avez la possibilité, ou en participant à la tombola que nous avons lancée.



Nous rejoindre, c'est quand vous voulez

Contactez le

0 972 67 22 22

(numéro non surtaxé, du lundi
au vendredi, de 8h30 à 18h30)

Pour plus
d'informations :



À tout moment vous pouvez rejoindre* l'accord santé AG2R LA MONDIALE de votre branche, et bénéficier d'un régime santé conforme à votre convention collective, facile à mettre en place et avec un prix qui ne change pas tous les ans.

Grâce à la mutualisation de branches et au pilotage concerté avec les partenaires sociaux, nous menons ensemble des actions de prévention adaptées aux métiers et soutenons les salariés dans leurs difficultés.

C'est ça aussi être solidaires et performants.

* Conformément à la loi du 14 juillet 2019 relative au droit de résiliation sans frais de contrats de complémentaire santé.



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Le «Potager» de Vouzeron



Location de pavillon de vacances en Sologne
semaine et week end

Réservations possibles via Abritel (www.abritel.fr/location-vacances/p1492982) pour tous.
Syndiqués de la Métallurgie prix spéciaux (-50%) nous contacter au 0153364602 ou contact@ufm-idf.fr



REGAGNER UN 100 % COTISATIONS SOCIALES POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE INTÉGRALE

Lucien GRIMAUULT

Secrétaire général de l'UFR

Cette présentation est le fruit du travail réalisé par l'UFR de la Métallurgie. Ce n'est pas un document technique mais un support destiné à alimenter nos débats.

Quelques rappels historiques

La Sécurité sociale a été créée en 1945 par Ambroise Croizat, ministre du Travail, en englobant quatre branches. Elle est issue du programme élaboré en 1943 par la CGT – reconstituée clandestinement – dans le but de répondre aux besoins des populations et au développement du pays.

Elle est bâtie sur un principe de solidarité forte : « *chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins* ».

Des valeurs fondatrices

Ses valeurs fondatrices sont :

- l'unicité

Il s'agit d'un service public unique couvrant

l'ensemble des domaines de la protection sociale (maladie, vieillesse, décès, invalidité, accidents du travail).

- l'universalité

Tous les citoyens doivent en bénéficier pour tous les risques sociaux quelles que soient leur profession et leur situation personnelle.

- la solidarité

La solidarité – entre générations, entre malades et bien portants, etc. – est la pierre angulaire du système.

- la démocratie

Même si cette règle a été malmenée, les administrateurs sont normalement élus par les salariés.

Des principes attaqués depuis 77 ans

L'idée est d'offrir un accès libre aux besoins de chaque citoyen, de permettre une démocratisation de la gestion de la Sécu par les représentants des salariés, d'avoir une caisse unique

pour les quatre branches et un financement par les cotisations sociales, calculées sur la valeur du travail. Ce dernier point est aujourd'hui très sérieusement menacé.

La Sécu, socle de la protection sociale

La protection sociale vise à protéger les personnes des évolutions et des aléas de la vie : maladie, accident du travail, invalidité, handicap, chômage, maternité, vieillesse, perte d'autonomie, chômage.

La Sécurité sociale en est le socle et joue un rôle d'amortisseur des crises économiques, boursières et sanitaires. Elle est un levier social absolument bénéfique pour les salariés, la population et le pays.

Adossés à la Sécurité sociale, il y a aussi les complémentaires (mutualité, institutions de prévoyance, assurances) et les secteurs (cliniques,

Ehpad, médecine de ville, pharmacies...).

80 % du financement de la Sécurité sociale échappe au marché privé et financier

En 2021, le PIB de la France a été de 2 323 milliards d'euros et le budget de l'État de 488 milliards d'euros. De leur côté, les dépenses de protection sociale ont représenté 639 milliards d'euros, dont 445 milliards pour le budget de la Sécurité sociale (dont 239 milliards pour la branche Maladie et 134 milliards pour la branche Vieillesse). Vous pouvez donc imaginer les convoitises que suscite un tel budget...

Un financement fragilisé

Depuis 1990 et la mise en place de la CSG, la part des cotisations sociales dans le financement de la Sécurité sociale est passée de 86,8 % à 47,6 % en 2021. Aujourd'hui, la CSG, la TVA et les impôts représentent 48,3 % des recettes. Cette

fiscalisation croissante représente 290 milliards d'euros supportés par les ménages.

Une nouvelle branche Autonomie

En 2020 a été créée une nouvelle branche pour les personnes en perte d'autonomie et handicapées. Elle est gérée par la CNSA (Caisse nationale de solidarité autonomie) qui n'est pas intégrée à la branche Maladie mais en constitue une sorte de filiale. Son budget, financé par la CSG, la journée de solidarité et la CASA, a été de 31,6 milliards d'euros en 2021. L'aide à l'autonomie est pourtant un besoin grandissant. 1,4 million de personnes de plus de 60 ans sont bénéficiaires de l'APA (aide personnelle à l'autonomie) ; elles seront 2 millions à l'horizon 2040.

700 000 personnes sont en établissement parmi 7 600 Ehpad. Il y aura besoin de doubler le nombre de places d'hébergement d'ici 2050.

Un déficit organisé

Après avoir quasiment atteint l'équilibre budgétaire en 2018, la Sécurité sociale a enregistré un déficit de 38,6 milliards d'euros en 2020, puis de 35,8 milliards

d'euros en 2021, que le gouvernement met sur le compte de la crise sanitaire alors que le surcoût lié à la Covid est estimé à 18 milliards d'euros en 2021.

Le déficit a été de 30,4 milliards d'euros pour l'assurance maladie (financée à 32,4 % par les cotisations) et de 3,7 milliards d'euros pour l'assurance vieillesse.

Détournement des cotisations sociales

Au nom du maintien de l'emploi et de la compétitivité, le gouvernement exonère les entreprises de cotisations sociales, considérées comme « charges » par les libéraux et le patronat. Depuis le début de la crise sanitaire, cela représente plus de 150 milliards d'euros qui manquent au financement de la Sécu (573 milliards d'euros depuis 1996). C'est un vol organisé qui concerne l'ensemble des salariés.

Un déficit au service du capital

Depuis janvier 2019, l'État ne compense plus les exonérations de cotisations sociales qu'il attribue aux entreprises. Macron et le patronat font du financement de la Sécurité sociale une variable d'ajustement

pour la compétitivité des entreprises et les dividendes aux actionnaires.

Pour mémoire, la Bourse a progressé de 29 % sur l'année 2021, soit du jamais vu depuis vingt ans.

Un endettement qui repose sur les ménages

Une dette de 136 milliards d'euros a été transférée à la Cades jusqu'en 2033. Elle est financée par les salariés et retraités via la CRDS. Elle comprend 31 milliards d'euros de déficit antérieur à la crise sanitaire, 92 milliards d'euros de déficit des années 2020, 2021 et 2022, 10 milliards d'euros de reprise de dettes des hôpitaux et 3 milliards d'euros d'intérêts.

Autrement dit, la Sécurité sociale n'étant plus soutenue par les cotisations sociales ni par l'État, elle se tourne vers les marchés financiers.

Une pression financière et spéculative

Le gouvernement donne des gages au patronat en garantissant qu'aucune contribution au remboursement de la dette ne sera demandée. Par contre, il permet aux souscripteurs financiers de détenir des titres publics,

en leur garantissant un certain niveau de rendement sur leurs investissements. Ce sont les ménages qui vont rembourser 17 MD€ par an jusqu'en 2033.

Les cotisations sociales

En 2018, le gouvernement a décidé d'augmenter la CSG, avec un allègement des cotisations d'assurance maladie au nom de l'augmentation du salaire. Depuis, l'idée d'augmenter le salaire net par un abaissement des cotisations sociales devient un enjeu majeur.

Une enquête réalisée pour la CGT a révélé que plus de 70 % des salariés interrogés seraient favorables à la réduction des cotisations patronales et salariales, alors que 75 % d'entre eux se disent aussi pour le maintien de la Sécu et une retraite à 60 ans.

Supprimer les cotisations sociales, c'est mettre en danger le financement de la Sécurité sociale et le niveau des retraites. Il faut combattre l'idée que la cotisation sociale est un coût, une charge.

Il faut réaffirmer que les cotisations sociales – patronales et salariales –, c'est de la solidarité. Elles sont liées au travail, à la création de valeur ajoutée, à l'emploi, à l'intérêt général. Le salaire socialisé, c'est pour toute sa vie.

Notre Sécurité Sociale en danger

Patronat et gouvernement veulent faire évoluer le financement de la Sécurité sociale vers la fiscalisation et une étatisation de son budget. Depuis plusieurs années, les PLFSS ont instauré le



principe d'une loi organique de financement de la Sécurité sociale, pilotée par l'État, afin de mieux l'articuler aux arbitrages globaux sur les finances publiques, avec pour objectif d'annualiser un équilibre entre recettes et dépenses dans chaque branche.

Une pression libérale

En fin d'année dernière, Denis Kessler a déclaré : « *il faut un autre système de protection sociale. Une fenêtre historique se présente pour refonder notre système de protection sociale avec une gouvernance d'entrepreneurs sociaux* », autrement dit d'assurances privées. La proposition de grande Sécurité sociale entrouvre en effet la porte à une gestion avec les assurances privées et le mouvement mutualiste. Lors du débat à l'Assemblée nationale, une proposition de la majorité était d'ailleurs de remplacer le terme « Sécurité sociale » par « Protection sociale ».

PLFSS 2023 : un défi à relever

Le projet d'Emmanuel Macron veut aller plus loin en intégrant le budget de la Sécurité Sociale dans celui du budget de l'État et en y intégrant l'assurance chômage. Autrement dit, le budget de la Sécurité sociale ne serait plus discuté à l'Assemblée nationale et pourrait être utilisé pour compenser le déficit de l'État.

Ce projet vise également à instaurer un autre pilotage financier, sur la base d'une « règle d'or » visant à instaurer un budget établi pour chaque branche et sur cinq ans, ce qui reviendrait à fixer les dépenses non en

fonction des besoins de la population mais dans le cadre d'une enveloppe arrêtée.

Un système de santé malade

Les différentes lois sur la santé sont depuis des années axées sur des plans d'économie, avec des suppressions de postes, de lits, d'hôpitaux et de maternités. Dans son rapport intitulé Le temps de la refondation, Martin Hirsch prône même un abandon de la notion de service public de l'Hôpital et de système de santé.

De son côté, Emmanuel Macron annonce sa volonté de porter l'âge légal de la retraite à 65 ans. Il promet une retraite plancher de 1 100 euros mais uniquement pour les carrières complètes, en fusionnant l'allocation de solidarité et le minimum vieillesse. Il souhaite une suppression des régimes spéciaux et une application de la « règle d'or », avec un niveau des retraites ajusté en fonction des recettes et du nombre de retraités, ce qui conduirait inévitablement à un abaissement du niveau des pensions.

Sur ce sujet, que dit le Conseil d'orientation des retraites ? « *Malgré le contexte de la crise sanitaire et le vieillissement progressif de la population, l'évolution des dépenses de retraite resterait maîtrisée à l'horizon 2070* ». Mais il projette aussi une baisse des pensions de retraite relative au revenu brut, entre 31,6 % et 36,5 % en 2070 contre 50,1 % actuellement.

Pour sa part, la CGT revendique un départ à la retraite à 60 ans, une pension équivalente à 75 % du revenu sur les dix meilleures années, aucune retraite en dessous du Smic, leur indexation sur l'évolution moyenne des salaires, l'égalité des salaires entre hommes et femmes, de meilleurs salaires, des créations d'emploi et la validation des années d'études.

Agirc-Arrco : le « cheval de Troie »

L'accord signé en 2021 par le patronat, la CFDT, la CGC et la CFTC est révélateur de cette politique basée sur la règle d'or puisqu'il fait le choix d'un ajustement en permanence avec la conjoncture économique et d'un niveau de réserve

élevé. C'est un tremplin aux futures réformes systémiques de la Sécurité Sociale avec le PLFSS 2023.

Campagne CGT pour une reconquête de la Sécurité Sociale

La CGT souhaite la création d'une Sécurité sociale intégrale, dont toutes les branches seraient solidaires et le financement assis à 100 % sur les cotisations sociales issues du travail – l'UFR de la Métallurgie pense même que les entreprises devraient rembourser sur cinq ans les 150 MDE d'exonération de cotisations dont elles ont bénéficié.

La CGT demande également l'arrêt des exonérations de cotisations et une réforme du financement de la Sécurité sociale mettant à contribution les primes, l'intéressement et la participation, voire les dividendes.

Nous souhaitons lancer le débat au sein de la CGT sur la base du dossier qui a été élaboré par la Confédération. Nous considérons que vous êtes les premiers vecteurs pour organiser des débats partout.





Discussion

Ludovic BOUVIER

Sevelnord, Bouchain

On parle souvent dans notre pays d'assistantat mais il ne faut pas oublier que les premiers assistés du pays, ce sont les patrons, comme le montre cette présentation.

Le problème des retraites est lié à l'emploi car moins il y en a, moins il y a de cotisations. D'où l'importance de porter la revendication pour une réduction du temps de travail. Je suis aussi très inquiet pour la filière automobile en Nord-Pas-de-Calais (56 000 salariés), l'Aria (association régionale de l'industrie automobile) ayant déjà annoncé la suppression de 40 % des effectifs avec l'électrification des véhicules. Nous sommes donc en train de passer en revue l'ensemble des entreprises de la région pour voir si leur activité sera impactée par l'électrification mais nous savons déjà que certains sites, comme celui de PSA à Douvrin, qui fabrique

des moteurs thermiques, sont voués à la fermeture. Il y aura prochainement des réunions importantes sur l'Automobile et cela me semble plus que nécessaire car la casse risque d'être très importante.

Il est également important de porter la question des élections professionnelles au plus haut mais je rappelle que certains camarades vont exercer leur deuxième mandat et ne pourront pas en exercer plus de trois. Je me demande donc ce qu'il se passera dans huit ans.

Arnaud RISTORI

Comment faire demain, face à une inflation croissante, pour défendre le salaire socialisé auprès des salariés ? Comment bien se faire comprendre d'eux ?

Michel MOLESIN

*Airbus Défense & Space
Toulouse*

Bas salaires et petites retraites vont de pair. Depuis ce matin,

nous voyons tous les subterfuges utilisés par le patronat pour ne pas augmenter les salaires. Il faut donc expliquer que notre système de santé est basé sur les cotisations. Certains partis, même à gauche ne parlent que de salaire net et ne sont pas clairs vis-à-vis de la CSG. Il faut donc continuer la campagne que nous avons engagée sur la lecture de la fiche de paye. Le camp d'en face est bien organisé et nous avons perdu le combat idéologique, notamment sur les cotisations sociales. Il faut donc faire un gros travail d'explication et démultiplier les débats au plus près de nos syndiqués.

Fabrice FORT

*Renault Trucks UFICT,
Vénissieux*

Je rappelle que nous avons fait une étude comparative des grilles salariales de la région parisienne entre 1986 et 2006 et le constat était sans appel : en 2006, un bac+2 coûtait à l'UIMM ce

que lui coûtait un CAP/BEP en 1986. Or cela a un effet immédiat sur les cotisations sociales.

Deuxième élément : nous avons eu les résultats financiers de Renault Trucks (groupe AB Volvo). Pour l'exercice 2021, AB Volvo a versé 4,3 milliards d'euros de dividendes en 2021, soit 85 % de la valeur de l'entreprise. Dans le même temps, Renault Trucks n'a payé que 11 millions d'euros d'impôts en 2021 et a reçu 7 millions d'euros au titre du CICE, ce qui fait qu'il n'en a réellement payé que 4 millions. Et quand on y ajoute toutes les aides, cela veut dire que l'État français donne de l'argent à Renault Trucks.

Dernier point : je ne comprends pas pourquoi la Confédération et la fédération de la Santé ne donnent pas quelques exemples de ce que coûtent vraiment un accouchement, une opération de la hanche (25 000 euros) ou la réfection totale d'une dentition (50 000 euros). Ce serait un outil très concret pour aller au débat avec les salariés et combattre l'idée d'une retraite par capitalisation.

Ludwig BERAUD

FeursMétal, Feurs

Le 100 % Sécu est un projet sociétal et il y aura à un moment des choix à faire, notamment vis-à-vis des mutuelles, qui sont peut-être aujourd'hui les plus à même de monter des centres optiques ou dentaires. Il peut y avoir des ambiguïtés dans ce projet et elles doivent être expliquées.

A propos de la campagne sur le coût du capital de 2014, je pense qu'il faudrait la réactualiser et repartir au combat. Il faut aussi anticiper la mise en place de la prévoyance dans toutes les entreprises en 2023. Cela devra être l'occasion d'ouvrir des négociations sur ce sujet car nous ne pouvons pas accepter qu'il existe une prévoyance à deux vitesses.

Stéphane FLEGEAU

Merci pour cette présentation qu'il faut faire connaître. Il faut aussi voir comment faire le lien entre retraités et actifs sur cette question. Nous avons besoin d'élargir le débat dans nos syndicats car nous avons un gros travail de formation à faire sur l'histoire de la Sécurité sociale, son financement, etc. C'est en effet en s'appuyant sur l'histoire que nous pourrions tracer notre route pour l'avenir et nous avons une responsabilité particulière sur ce sujet car c'est Ambroise Croizat qui a mis en place la Sécurité sociale. Nous devons être force de proposition, en partant de la réalité vécue par les salariés. A nous donc de leur apporter un argumentaire pour aborder ce sujet.

L'UIMM n'est pas restée l'arme au pied sur les questions de maladie ou de prévoyance et son objectif durant les négociations était de faire entrer Axa dans le système de prévoyance. L'ensemble des organisations syndicales s'y est opposé mais certaines d'entre elles mettent en avant un dispositif qui, au final,

n'apportera aucune amélioration. Ils ont aussi dans l'idée de démontrer que des choses sont possibles en dehors de la Sécurité sociale. A nous de réaffirmer les choses et d'aider les syndicats dans les négociations sur la protection sociale qui commenceront à partir du 1er janvier 2023.

Boris PLAZZI

Valfond, Saint Priest

Il nous faut argumenter pour convaincre et convaincre pour agir. La campagne sur le coût du capital nous avait permis de montrer que ce qui coûte, ce n'est pas le travail mais le capital. Le problème, c'est que nous n'avons pas réussi à la faire descendre dans les entreprises.

Deuxième aspect : il ne faut pas décorrer la bataille pour un système de retraite solidaire et intergénérationnel de celle pour les salaires. Pour cela, il faut éviter quelques écueils, en évitant de parler de salaire net mais plutôt de salaire brut. Il faut aussi éviter d'utiliser le mot « charges » et lui préférer celui de « cotisations sociales ». Il faut continuer à mener le combat pour obtenir des augmentations de salaire en numéraire et non en pourcentage. Et si nous arrivons enfin à obtenir l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, le déficit de la Sécurité sociale serait résorbé.

Je suis par ailleurs pour l'arrêt total des exonérations de cotisations sociales, qui représentent 150 milliards d'euros chaque année et servent à financer les dividendes.

Mais si nous revendiquons leur arrêt, quel combat faudrait-il mener dans les entreprises ? Je propose que l'on mette, dans chaque entreprise, ce sujet à l'ordre du jour des réunions de CSE ou des NAO. Il faut aussi outiller les syndicats pour aller à la recherche de ce type d'informations. Et je rappelle qu'à chaque fois que l'on parle d'une baisse des cotisations sociales, c'est d'une baisse généralisée des salaires que l'on parle.

Emmanuel GAUCHY,

USTM de Haute-Garonne

Il faut effectivement négocier des augmentations de salaire en pourcentage plutôt qu'en somme fixe car cela limite la progression des cotisations qui financent la Sécurité Sociale. Il faut donc commencer par

regagner cette bataille dans la tête de nos syndiqués. De plus, cette revendication ne passe pas très bien auprès des cadres car elle limite leur progression. Si nous voulons nous déployer au sein de ce collège qui, dans certains secteurs, constitue la majorité du salariat, il va falloir discuter de ces repères avec nos camarades.

Béatrice GALICIER

J'ai entendu dire que la CGT a engagé une action en justice pour dénoncer l'accord Agirc-Arrco et je souhaiterais savoir où elle en est.

Par ailleurs, nous sommes souvent confrontés dans nos entreprises à des décisions d'investissement dans des start-ups. La mienne a par exemple investi dans une start-up du



secteur de la médecine nucléaire, domaine dans lequel les traitements sont très coûteux, à tel point que des médecins ont lancé une pétition pour demander à l'État que ces traitements soient rendus plus accessibles. Il faut en parler aux salariés pour leur montrer le lien entre leurs cotisations, la défense de la Sécurité sociale et tout ce qu'il faudrait remettre à plat en termes de santé publique.

Je partage aussi l'idée qu'il faut parler de cotisations et expliquer à quoi elles servent. Il faut aussi les rattacher à la grille de classification, ce qui permettra de mieux faire comprendre notre revendication en faveur de la reconnaissance du diplôme et de commencer à contre-attaquer sur ce sujet.

Daniel SANCHEZ

Retraité

Je partage la totalité des interventions qui ont été faites sur le lien entre salaires, retraites et Sécurité sociale. Ces trois thèmes sont liés dès lors que l'on part de l'idée que c'est le travail qui crée les richesses. Mais il nous manque aujourd'hui un supplément d'âme. Quand nos camarades ont créé la Sécu, ils défendaient une certaine vision de la société. Ils considéraient que se soigner était un droit. Il faut donc réfléchir à la façon dont nos discussions d'aujourd'hui peuvent trouver une application dans le quotidien. Nous avons perdu la bataille des idées alors que nous devrions convaincre, soulever de l'ambition et de la révolte. Malheureusement, les syndicats ne s'occupent plus que de questions quotidiennes. Cela pose plusieurs questions : quelle animation fédérale ? Quel investissement militant ? Comment donner des arguments à nos militants et les faire partager aux travailleurs ? Que 70 % des salariés se disent favorables à une baisse des cotisations montre le chemin qui nous reste à parcourir.

Christian LACOSTE

Alcan Rhénalu SA, Issoire

Je pense que nous tenons trop souvent un double langage. Voilà quinze jours, j'ai vu le bilan de la mutuelle de mon entreprise et son représentant nous a dit qu'il était favorable à une Sécurité sociale à 100 % car ses coûts de gestion sont

moins élevés que ceux des mutuelles. Mais on ne peut pas tenir un double langage en invitant d'un côté des partenaires à nos réunions et en demandant de l'autre côté une Sécurité sociale à 100 %.

Dans mon entreprise, nous demandons des augmentations en euros mais nous demandons aussi que la valeur du point soit identique sur toute la grille de salaires, ce qui n'est pas le cas dans beaucoup de conventions collectives de la Métallurgie. Je rappelle aussi que si revendiquer une augmentation en pourcentage ne tasse pas les grilles de salaires, en revendiquer une en euros avec une valeur du point unique ne les tasse pas non plus et fait généralement l'adhésion dans les entreprises.

Concernant la convention collective nationale, je pense que nous ne sommes pas bons sur ce sujet et suis assez énervé par la position de la Fédération.

Dans mon entreprise, les revendications ne portent pas seulement sur les salaires mais aussi sur les conditions de travail. Pour les faire avancer, nous avons mis en place un outil simple : un appel à la grève permanent du 1er janvier au 31 décembre, ce qui nous permet de mettre une pression constante sur les agents de maîtrise qui, du coup, ne mettent plus la pression sur les salariés. Le problème est que nous ne nous servons pas des outils qui fonctionnent dans toutes les entreprises.

Norbert BOULANGER

Retraité

On parle souvent de « cotisations patronales ». Or ce ne sont pas les patrons mais les entreprises qui payent des cotisations, sur leur marge brute d'exploitation.

Conclusion

Lucien GRIMAUULT

Nous avons du mal à faire vivre la complémentarité entre actifs et retraités alors qu'ils sont concernés par les mêmes questions. Il nous faut travailler ensemble et c'est pourquoi nous avons émis l'idée de créer un collectif qui réunirait actifs et retraités afin de travailler sur les questions de protection sociale. Le diaporama que nous vous avons présenté ce matin est aussi à votre disposition et la direction de l'UFR est disponible pour organiser des journées d'études en territoire sur ce sujet.





Discussion (suite)

Marion MARINE,

USTM de la Mayenne

J'ai été élue à mon CSE un peu par hasard. Le syndicalisme n'est pas dans ma tradition familiale. Il me faut donc des arguments et les formations que j'ai suivies m'ont apporté énormément. Il me semblerait également bon que nos journées d'étude soient ouvertes aux non-syndiqués car j'ai énormément de mal à convaincre les salariés de mon entreprise de se syndiquer.

Pierre-Yves CHANUT,

conseiller confédéral

Le Haut-Conseil pour l'avenir de l'Assurance-maladie (HCAAM) a publié en début d'année un rapport qui a fait couler beaucoup d'encre car il contenait quatre scénarios, dont un intitulé « Grande Sécurité sociale » qui n'a rien à voir avec le projet gouvernemental du même nom.

En préambule, je voudrais dresser quatre constats qui sous-tendent l'idée de 100 % Sécu.

- Alors que 90 % des assurés ont un reste à charge moyen modeste (moins de 240 euros), les 10 % restants en assument un très élevé (2 200 euros par an en moyenne), souvent à cause de dépassements d'honoraires, que pratiquent aujourd'hui la moitié des spécialistes.

- Les retraités payent en moyenne le double de ce que paient les actifs pour se soigner.

- Les frais de gestion des assurances complémentaires sont très élevés (13 %).

- L'Assurance-maladie obligatoire, qui supporte 75 % des dépenses, a des frais de gestion quasiment identiques à ceux des organismes complémentaires, qui n'en supportent que 13 %.

La Sécurité Sociale a donné lieu à des débats au sein de la CGT et a débouché sur une proposition de « Sécurité sociale intégrale ». Elle repose sur le principe que la Sécurité sociale

doit être le recouvreur et le financeur unique des dépenses de santé. Aujourd'hui, les salariés cotisent non seulement à la Sécurité Sociale mais aussi à leur mutuelle et à leur caisse de prévoyance – pour ceux qui en ont une. L'idée du 100 % Sécu est de remettre en cause cette dichotomie entre financement social et complémentaire, avec un financeur unique, mais le projet de Sécurité sociale intégrale ne se résume pas à cela. Celui-ci repose sur sept principes :

- l'unité

La Sécurité Sociale a vocation à couvrir l'ensemble des risques sociaux (maladie, vieillesse, décès, invalidité, accident du travail, perte d'emploi, perte d'autonomie), conformément au programme du CNR qui proposait de garantir à tous les citoyens un revenu de remplacement dans tous les cas où ils ne pourraient se le procurer par le travail.

- modifier l'organisation du système de santé

Il faut sortir d'un système essentiellement basé sur le curatif pour donner toute sa place à la prévention et à l'éducation sanitaire, en particulier dans le monde du travail.

- changer la logique du système de soins

Il s'agit de sortir de la domination de la médecine libérale et du paiement à l'acte. Nous proposons le développement d'un réseau de centres de santé dont le personnel serait salarié de la Sécurité sociale et non des médecins libéraux. Il faudrait aussi instituer un véritable 100 % Sécu, ce qui implique que tout ce qui contribue aux soins soit intégralement remboursé par la Sécurité sociale et que les assurés sociaux n'aient rien à avancer.

- inclure le nouveau statut du travail salarié et la Sécurité sociale professionnelle

La Sécurité sociale professionnelle repose sur deux principes fondamentaux : les droits du salarié doivent être attachés à la personne et non à l'entreprise pour laquelle il travaille ; la continuité de la rémunération du salarié doit être garantie tant qu'il n'a pas été inséré dans son nouvel emploi.

- en revenir à la démocratie sociale

Le système que propose la CGT est inséparable de la démocratie sociale, ce qui veut dire que les administrateurs doivent être à nouveau élus par les salariés et la composition du CA paritaire. Il s'agit d'un principe fondamental

essentiel à la cohérence de la Sécurité Sociale.

- réformer le financement de la Sécurité sociale

La CGT fait régulièrement des propositions pour garantir le financement de la Sécurité Sociale. La question essentielle est bien évidemment celle de la remise en cause des exonérations de cotisations sociales,

- faire évoluer la protection sociale complémentaire

Notre proposition n'est pas de supprimer les mutuelles mais de les faire évoluer vers un rôle de prévention et d'éducation sanitaire.

Tel est l'essentiel de nos propositions. Il s'agit de propositions relativement solides qui nous arment pour gagner la reconquête de la Sécurité Sociale.

Christophe JACQUEMIN

Douze groupes de la Métallurgie sont au CAC 40. Il serait intéressant de savoir de combien d'exonérations ils ont bénéficié.

Stéphane CAMPMAS

Notre délégué syndical de Manitowoc Moulins s'est fait bousculer par la base car les salariés souhaitaient une prime alors que nous préférons les augmentations de salaire. Les trois-quarts de nos électeurs appartiennent au 1^{er} collège et il est difficile de leur expliquer certaines choses.

Fabrice LALLEMENT

Après la grève dans mon entreprise, les

salariés ont obtenu, outre une augmentation de l'intéressement et de la prime de production, trois mois de salaire versés chaque année sous forme d'actions gratuites. Tout est fait aujourd'hui pour que les salariés deviennent actionnaires de leur entreprise. Or les actions gratuites sont exonérées de cotisations sociales, de CSG et de CRDS.

Il est très compliqué d'avoir un débat sur ce sujet sensible dans la Métallurgie. Cela montre le travail qui doit être fait en amont des mobilisations. D'ailleurs, si nous menons une campagne nationale pour influencer les partis politiques, cela devra partir de la Confédération. Nous devons être au centre des débats politiques.

Concernant le nouveau statut du travail salarié, il me paraît très intéressant car il permet la sécurisation des parcours professionnels, ce qui est important s'il faut les faire changer de métier pour des raisons environnementales. Bernard Thibault, qui a participé aux débats sur ce nouveau statut, parle même d'un « *salaire à vie* » grâce à la socialisation à 100 % du PIB.

Certains parlent aussi de Sécurité sociale de l'alimentation. Il commence à y avoir des débats sur le fait que l'alimentation est un droit au même titre que la Santé.

Christian LACOSTE

Apparemment, alors que le PMSS n'a pas augmenté depuis deux ans, une augmentation de 8 % à 10 % est annoncée pour le 1^{er} janvier 2023, ce

qui devrait faire augmenter toutes les cotisations aux mutuelles d'au moins 10 % et peser sur le pouvoir d'achat des salariés, sans parler de la taxe Covid sur les cotisations des mutuelles.

Pierre-Yves CHANUT

Concernant les exonérations de cotisations sociales, vous êtes les mieux outillés pour savoir ce qui se passe dans les groupes qui appartiennent au CAC40 ou au SBF120. Il me semblerait également intéressant de regarder ce qu'ils font en matière de sous-traitance, qu'ils pratiquent largement, et quels sont les liens de dépendance de leurs sous-traitants.

Deuxième point : cela ne fait que quelques années que l'on parle de « *partage de la valeur* ». Malheureusement, cela ne se traduit pas par des augmentations de salaires ni, concomitamment, par des cotisations sociales. Plusieurs mesures ont été prises pour favoriser l'intéressement et la participation dans les PME. C'est le cas des mesures prévues par le projet de loi sur le pouvoir d'achat, dont un article prévoit de généraliser les dispositifs d'intéressement – à la discrétion de l'employeur – dans les entreprises de moins de 50 salariés. Tout se passe comme si le gouvernement actuel faisait tout pour augmenter le pouvoir d'achat mais sans augmenter les salaires. Dans ce cadre, il faut être très attentif au dispositif d'actionnariat salarié que certains cherchent à encourager. Il

existe un besoin immédiat de pouvoir d'achat chez les salariés et il est important de leur faire comprendre qu'il faut y répondre par des augmentations de salaire qui assureront le financement de la Sécurité sociale.

Il existe aussi une tentation qui serait de financer les retraites par un recul de l'âge de départ en retraite, ce qui aurait aussi pour effet de baisser les salaires en mettant en concurrence les salariés les plus jeunes avec les salariés les plus âgés.

Daniel HENRIET

Remafer retraités, Reims

Le gouvernement annonce qu'il va verser des chèques aux Français mais ne dit rien des salariés qui ne sont maintenus au Smic par leur patron pour ne pas payer de cotisations. La CGT demande une augmentation du Smic mais il n'est plus question qu'il donne droit à une exonération de cotisations.

Pierre-Yves CHANUT

Il n'y a effectivement plus de cotisations patronales pour les salaires au niveau du Smic. Par conséquent, si celui-ci était porté à 2 000 euros, ce serait une perte de recettes considérable pour la Sécurité sociale. C'est pourquoi la suppression des exonérations est une des bases de notre proposition de réforme pour son financement.

Fred LOUIS-ALEXANDRE,

USTM de l'Essonne

Si vous rencontrez des difficultés pour discuter de ces questions avec les

salariés, vous pouvez tout simplement leur demander s'ils savent comment fonctionne leur carte Vitale.

Ludovic BOUVIER

Le patronat met la pression pour que les salaires soient le plus bas possible et les libéraux ont pour objectif de privatiser la Sécurité sociale. J'ai par exemple appris par des camarades de la fédération de la Santé que 4 % des soins hospitaliers sont passés au secteur privé l'année dernière. Il faut donc échanger entre camarades sur ces questions. Il faut aussi savoir qu'il existe des réserves importantes pour les retraites et que les assureurs privés aimeraient bien les récupérer. Il faut rappeler que la Sécu, c'est les retraites, la famille et la santé et j'espère qu'Emmanuel Macron ne parviendra pas à la privatiser.

Anne-Laure PAUGET,

responsable du collectif fédéral femmes/mixité

Il existe dans notre fédération un collectif femmes/mixité qui est méconnu mais a fait beaucoup de choses. Une équipe de travail est en train de se constituer, pour laquelle j'ai fait appel aux USTM. Je fais maintenant à nouveau appel à elles pour trouver des responsables en territoire, qui pourront ensuite se coordonner, avec des tâches précises pour chacun. Lors d'une première réunion, nous nous sommes réparti les tâches. Une feuille de route a été définie. Elle sera transmise aux membres du

CEF qui la valideront, puis nous vous la transmettrons.

Notre priorité est bien l'égalité professionnelle entre femmes et hommes. Selon une étude commandée par la CGT en 2021, c'est la première préoccupation des salariés, avant les salaires. Les femmes ne représentent que 22,3 % des salariés de la Métallurgie, parce qu'il y a des freins à leur accès à des métiers considérés comme masculins, mais elles représentent plus de la moitié du salariat global et on ne peut pas se permettre de les négliger.

Je trouve par ailleurs très important de rappeler que la CGT est le dernier bastion contre le fascisme car c'est la seule organisation de classe et de masse. Hélas, la configuration politique actuelle n'est plus porteuse en termes de masse ; à nous d'y travailler car cette configuration n'est pas

anodine, tant au niveau français qu'europpéen.

Le collectif femmes/mixité va travailler sur l'harmonisation des salaires, l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, la retraite des femmes, etc. Sur tous ces points, je souhaite que nous soyons offensifs, d'où mon appel pour trouver des camarades sérieux et prêts à s'impliquer dans les territoires.

Dominique FERRACHAT

Thales, Toulouse

Il faut aussi s'intéresser à l'accès et au maintien des femmes dans le monde du travail.

Arnaud RISTORI

J'ai appris que le BRGM travaillait depuis longtemps sur ce sujet. Nous pourrions nous appuyer sur son travail.



NOUS SOMMES UN LIEN ENTRE 3 MILLIONS D'ADHÉRENTS.



Plus que jamais, nos équipes continuent de
**se mobiliser pour vous, afin de tisser un
lien toujours plus solide.**

aesio.fr



Santé • Prévoyance • Épargne • Retraite • Auto • Habitation

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS. Crédit photo Alexis Raimbault. Document non contractuel à caractère publicitaire. 21-005-015

 **AÉSIO
MUTUELLE**

DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX



VOUS INFORMER SUR LA PROTECTION SOCIALE

En tant qu'**employeur, délégué syndical d'entreprise** ou **partenaire social de branche**, vous négociez et pilotez un contrat de complémentaire santé ou de prévoyance.

Vous souhaitez mieux comprendre l'environnement et l'actualité de la protection sociale, les initiatives prises en matière d'action sociale et de prévention de la part de KLESIA et ses partenaires. Vous voulez retrouver facilement la façon dont la santé et la prévoyance se déclinent dans votre branche ? Avec **KLESIA Pro Social** c'est dorénavant possible.

KLESIA Pro Social, c'est quoi ?

C'est une application mobile reliée à un site internet qui réunit **une veille réglementaire, des fiches techniques** afin de retrouver et partager facilement les notions de base, un **espace dédié aux adhérents des fédérations patronales et syndicales de chaque branche** dont KLESIA est partenaire.

Comment y accéder ?

- Vous pouvez **télécharger l'application** à partir d'un smartphone Apple ou Android.
- Vous pouvez également **consulter le contenu de l'application** et effectuer vos démarches d'accréditation de l'espace dédié aux branches **à partir du site internet suivant : <https://www.klesiapro-social.fr/>**

Pour accéder à l'espace branches, cliquez sur celle qui vous intéresse, inscrivez-vous en remplissant le formulaire proposé en précisant le nom de votre entreprise, la fédération patronale ou syndicale dont vous dépendez et la branche à laquelle vous souhaitez accéder. Vous recevrez un mail dès que nous aurons effectué votre accréditation.

**Télécharger dès à présent
l'application via**

Pour Apple



Pour Android



- Prenez le QR Code en photo avec votre smartphone
- Pensez à installer une application de lecture des QR Code au besoin
- Et en cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter l'assistance KPS à l'adresse suivante : assistance.KPS@klesia.fr



CANDIDATURES, STRATÉGIE DES LUTTES ET STRUCTURATION

Abdelaziz BOUABDELLAH

Membre du Secrétariat Fédéral

Concernant la préparation du 53^e congrès confédéral, qui se tiendra du 27 au 31 mars 2023 à Clermont-Ferrand, les CCN de février et mai dernier ont défini un plan de travail. Il s'agit du mandatement, des votes et des candidatures, avec comme principal objectif celui d'aller au débat avec les syndiqués.

Le congrès confédéral c'est avant tout le congrès des syndiqués et des syndicats de toute la CGT. Et donc, la préparation du congrès sera justement l'occasion de renforcer nos liens avec les syndiqués à tous les niveaux, de débattre des modes de vie du syndicat et de l'orientation de la CGT. Bien évidemment la Fédération s'inscrit pleinement dans ce processus. Nous proposons que nos animations de proximité (USTM et régions), avec les membres

de la direction fédérale, se rapprochent des unions départementales afin de définir conjointement un plan de visite des syndicats de la Métallurgie.

Si nous voulons que la CGT soit en phase avec la réalité du monde du travail, il est primordial que la préparation se fasse par et avec les syndiqués, en fonction de leur vécu et de leur contexte de travail. C'est pourquoi, la Confédération a diffusé un premier quatre-pages qui interroge les syndicats et les syndiqués à partir des trois thèmes du futur document d'orientation qui sera mis en débat dans les syndicats d'ici la fin de l'année. Ces thèmes poussent à la réflexion sur notre syndicalisme dans un monde complexe et en perpétuelle évolution. Voici trois questions importantes :

■ Comment incarner davantage ce syndicalisme

de rupture et de transformation sociale ?

■ Comment développer, renforcer nos forces organisées et gagner en audience électorale ?

■ Comment élargir le rapport de forces et notre capacité d'action collective ?

La Fédération, avec sa direction, devra donc veiller à ce que les syndicats s'approprient ce quatre-pages avec les syndiqués pour favoriser les échanges et les propositions. Les délégués qui seront désignés au congrès devront naturellement être porteurs de ces débats. Michel Molesin, qui participe au collectif confédéral, pourra, s'il le souhaite, nous faire un point sur l'état d'avancement des discussions autour du document d'orientation.

Par ailleurs, dans cette construction, le CCN a également défini plusieurs axes de travail.

Le premier, qui concerne la construction de la future Commission Exécutive, aura parmi ses principaux objectifs de maintenir la parité femmes/hommes (ce qui sous-entend d'avoir suffisamment de candidatures féminines). Pour cela il est demandé à chaque organisation de présenter au moins une candidature féminine. Je vous rappelle que ce sont les fédérations, les unions départementales, l'Ugict, l'UCR et le Comité national de lutte et de défense des chômeurs qui présentent les candidatures à la Commission Exécutive Confédérale, avec bien évidemment l'avis des syndicats concernés par ces candidatures. Présenter une camarade ne veut pas forcément dire qu'elle sera automatiquement retenue mais permettra à la commission de travailler à la proposition d'une direction confédérale en plaçant les femmes et les

hommes sur le même pied d'égalité.

Ce qui a également été retenu, c'est de maintenir une CEC à 60 membres, plus 7 membres pour la CFC, et d'atteindre un renouvellement avoisinant les 40 %.

Concernant le calendrier préparatoire, c'est le CCN des 30 et 31 août 2022 qui validera les candidatures reçues pour la CEC et CFC, sachant que la date butoir pour envoyer les mises à disposition de candidatures est fixée au 15 juillet 2022.

Pour rappel, trois camarades de notre Fédération siègent à la CEC : Boris Plazzi, Lamia Bégin et Philippe Martinez. Trois autres métallos avaient été présentés par leur union départementale : Nail Yalcin, David Gisto et Nadia Salhi.

La Fédération a demandé aux trois camarades élus à la CEC de faire une appréciation individuelle de leur mandat et ils ont également répondu à un questionnaire élaboré par la Confédération. Sur les trois camarades, seul Boris propose de reconduire son mandat. Comme vous le savez, Philippe Martinez, après huit années au poste de Secrétaire Général de la CGT, a décidé de ne pas renouveler son mandat.

Pour son remplacement, la CEC a retenu la proposition de Philippe que Marie Buisson de la FERC soit présentée à la responsabilité de Secrétaire Générale de la CGT au prochain congrès. Ce serait une première qu'une femme soit à la

tête de notre organisation. Il reviendra au CCN du prochain congrès de faire ou pas ce choix. Un premier échange avec Marie Buisson a eu lieu avec Frédéric Sanchez, Stéphane Flégeau et Lamia Bégin.

Concernant les candidatures que le CEF a décidé de retenir pour la future CEC, il s'agit de celles d'Ouria Belaziz, Boris Plazzi, Frédéric Sanchez et Michel Molesin.

Enfin, voici quelques éléments pratiques de la préparation du congrès. Tout d'abord, il est prévu un millier de délégués au congrès, dont quatre-vingt-deux de la Métallurgie (parmi lesquels neuf retraités), soit trois mandats supplémentaires par rapport à la première projection de février dernier. Je vous rappelle que nous avons fait le choix d'un mandatement de proximité des syndicats, qui doit être validé par une assemblée départementale des syndicats.

Il faut savoir que la Fédération représente 2 700 syndicats et plus de 4 000 bases pour un peu plus de 50 000 adhérents. Il va donc falloir, dans un premier temps, mettre en place un dispositif, avec un travail croisé entre UD et Fédération pour réunir l'ensemble des syndicats et désigner démocratiquement les camarades qui seront porteurs des voix des syndicats. Il ne sera pas facile de réunir tous les syndicats et cela exigera l'implication de toute la Fédération.

Les camarades qui vont être désignés vont

représenter plusieurs syndicats. C'est pourquoi, concernant les votes au congrès, il faudra rappeler certaines règles, notamment pour les syndicats qui souhaitent s'abstenir ou voter contre un texte ou une résolution. Ils devront le notifier dans un PV de réunion et le transmettre aux délégués mandatés. Il sera donc important, avec l'aide des USTM et des UD, de collecter l'avis des syndicats sur l'ensemble des thèmes qui seront travaillés au congrès, tant sur l'activité de l'organisation depuis le congrès précédent que sur les orientations et les engagements que prendra la CGT pour les trois années à venir.

Des rencontres entre Fédération et UD ont eu lieu dans les régions pour rappeler les modalités du mandatement à partir de la résolution du CCN. Il sera également question du financement de la participation des délégués : la démarche de la Fédération, dans un premier temps, est de proposer qu'il y ait une réflexion dans chaque département avec les syndicats pour une mutualisation des moyens, afin de permettre à chaque délégué de participer dans les meilleures conditions à ce congrès. Ensuite, si les difficultés persistent, la Fédération apportera une aide financière.

Pour conclure La FTM-CGT rappelle les modalités de désignation que nous proposons pour les délégués des Métaux.

Les USTM, CCM et UD doivent lancer un

appel à candidatures dans les syndicats, puis les réunir sous forme d'une assemblée départementale des syndicats des Métaux pour choisir le ou la délégué(e) qui portera les voix des syndicats. Pour désigner démocratiquement leurs délégués au congrès, tous les syndicats des Métaux, en coopération avec les unions départementales, seront réunis. Un PV de désignation sera obligatoirement établi, indiquant la date et le nombre de participants à cette assemblée, et cela à partir des critères définis par le CCN sur la place des jeunes, des femmes et des ICT.

Comme vous pouvez le constater, ce n'est ni la Fédération, ni l'UD ou l'USTM qui décideront du délégué qui participera au congrès, mais bien, comme le prévoient nos statuts, les syndicats. Le congrès confédéral est avant tout le congrès des syndiqués et des syndicats de toute la CGT. Notre fédération, sera donc disponible et veillera à ce que l'ensemble des syndicats des Métaux des départements soit associé au processus de désignation.

Concernant les départements dépourvus de mandats, nous proposons la même conception, c'est à dire de réunir les syndicats du département et de leur proposer qu'un délégué des Métaux issu d'un département limitrophe les représente au congrès.

de grandes difficultés à désigner des délégués.

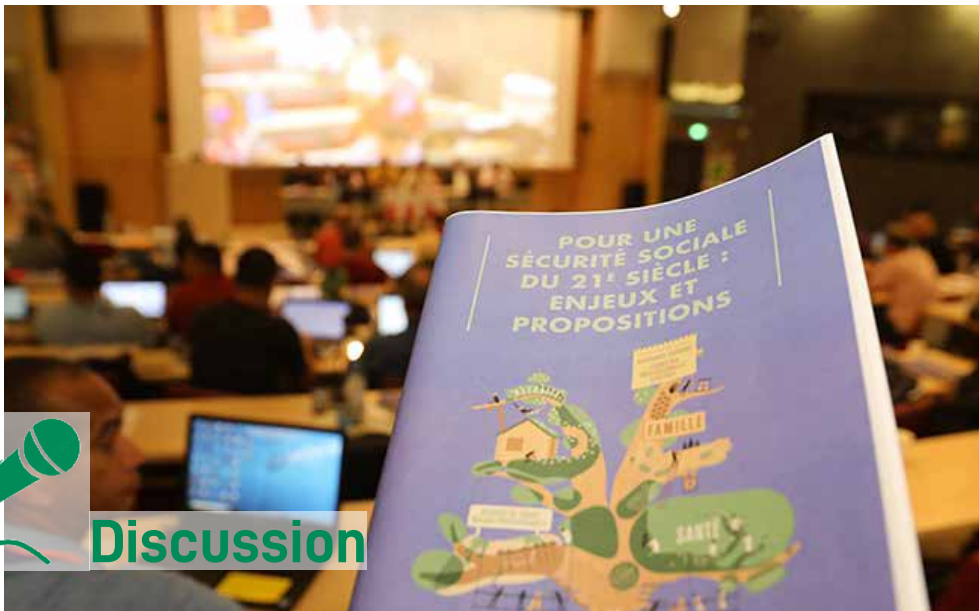
Amar LADRAA

Il est vrai que la préparation d'un congrès n'est jamais facile. Nous sortons d'un congrès fédéral qui a été une réussite et l'une des clés de la réussite du congrès confédéral sera l'implication des syndicats et des syndiqués dans sa préparation. Il me semble donc important qu'ils mettent cette question à l'ordre du jour de leurs assemblées générales de rentrée. Ce sera en effet le congrès des syndicats et des syndiqués ; ce sont eux qui désigneront les délégués qui les représenteront, ce qui supposera de lancer un appel à candidatures et d'en débattre lors de leurs assemblées générales, en lien avec les Unions Départementales et les USTM, dans une perspective de travail commun sur le mandatement.

Il faudra être vigilant à ne pas mettre la charrue avant les boeufs. Des noms circulent déjà mais il faut rappeler que ce sont les syndicats qui désigneront leurs délégués, en tenant compte des critères fixés par la CCN pour que le congrès reflète le mieux possible notre corps militant. Les animations régionales, les USTM et la Fédération y veilleront.

Bettina WINTERSTEIN

J'ai participé au dernier congrès de la Confédération, qui s'est avéré assez « chaud » pour les nouveaux élus. Un



Discussion

Arnaud RISTORI

Les candidats au poste de Secrétaire général de la CGT font-ils un discours de politique générale ? Présentent-ils leurs orientations devant le congrès ?

Michel MOLESIN

Je participe à la commission du texte d'orientation, qui travaille sous le contrôle de la CE confédérale sortante. C'est elle qui portera ce texte, indépendamment des choix qui seront faits pour les futurs membres de la CE confédérale, et ce sont ces derniers qui éliront le Bureau, et donc le ou la Secrétaire Général(e). Nous ne sommes donc pas dans une démarche individuelle, où le ou la future Secrétaire Général(e) porterait un texte. C'est le texte de la CE sortante qui, une fois discuté et amendé par les syndicats avant et pendant le congrès, deviendra la feuille de route de la future CE, sous la responsabilité du ou de la Secrétaire Général(e).

Le document d'orientation sera validé par la CE sortante en octobre prochain et les syndicats le recevront à partir du mois de décembre. C'est à ce moment-là qu'ils pourront entrer dans la phase d'amendement. Vous avez reçu un quatre-pages qui pose les questions qui seront abordées dans le document d'orientation. Vous y trouverez d'abord une partie revendicative, dans laquelle nous nous demandons comment incarner le syndicalisme de transformation sociale (100 % Sécu, nouveau statut du travailleur salarié, 32 heures, reconquête industrielle en lien avec le développement durable). La deuxième partie, portera sur le renforcement de notre organisation et notre culture organisationnelle (autonomie des syndicats et coordination des luttes, pertinence de certaines structures, taille des syndicats, création de syndicats interpro et de syndicats d'étudiants, importance de l'audience

électorale pour la représentativité). Enfin, la troisième partie portera sur la démarche syndicale (démocratie avec les travailleurs, construction des cahiers revendicatifs, culture du débat, relations avec les autres organisations syndicales, travail international).

Jacques BAUQUIER

En Bourgogne-Franche-Comté, nous nous sommes mis d'accord avec les UD sur le processus de désignation. Évidemment, ce sont les syndicats qui désigneront leurs délégués mais en tant que responsables territoriaux, nous avons aussi besoin de regarder qui nous pourrions solliciter pour prendre un mandat et comment nous pourrions les accompagner. Il faudra en effet que les délégués connaissent bien le document d'orientation, l'avis des syndicats qu'ils représenteront et qu'ils leur rendent compte des travaux du congrès. De notre côté, je ne pense pas que nous aurons

congrès confédéral est très formateur. On y apprend beaucoup de choses mais il faudra vraiment accompagner et donner les éléments nécessaires aux camarades qui y participeront.

Ludovic BOUVIER

Je suis toujours étonné de voir que nous allons discuter de nos orientations sans avoir fait de bilan. Or ce bilan est maigre. Cela fait en effet des années que nous n'avons rien gagné au niveau national et il faut en identifier les causes. Pour moi, nous mettons la charrue avant les bœufs car si nous ne savons pas d'où nous venons, nous aurons du mal à savoir où aller, et nous continuerons à ne pas gagner. En procédant comme cela, on rate une étape, en l'occurrence la plus importante.

En termes de démocratie, je trouve gênant que l'on ne demande qu'aux syndicats qui seront contre ou qui s'abstiendront de voter un texte ou une résolution d'établir un PV et pas aux autres. Tous les syndicats ont le devoir d'établir un PV, quelle que soit leur position. Il faudra

m'expliquer les raisons de cette règle qui est totalement inacceptable.

Daniel SANCHEZ

Ce sera le congrès des syndicats de la CGT, pas le procès de la Confédération par des syndicats « *spectateurs* ». Ce sera un moment où situer le congrès face aux enjeux posés à l'Humanité. Est-elle condamnée par le modèle économique actuel à aller dans le mur ou peut-on faire quelque chose ? Le syndicalisme, et plus particulièrement le nôtre, a-t-il un rôle à y jouer ? La CGT est-elle utile aux salariés ? Que peuvent amener les syndicats pour peser sur les consciences, apporter de la conviction et donner confiance ? Je pense que le syndicalisme CGT peut être un contre-pouvoir mais quelle vie syndicale cela suppose-t-il dans l'entreprise ? Les salariés voient-ils la CGT comme une force qui leur permet de peser ? Les syndiqués ont-ils un pouvoir de décision au sein de leur syndicat ? Nous voulons que la façon de vivre au sein de la CGT soit à l'image de la société pour laquelle nous combattons et si

nous n'avons pas réussi à marquer suffisamment de points, ne faudrait-il pas s'interroger sur la façon dont nous militons dans les entreprises ? Et à partir de cette réflexion, on peut s'interroger sur le type de relations dont nous avons besoin entre nous pour que le syndicalisme soit efficace sur le lieu de travail.

Ludovic a parlé de bilan mais il faut le tirer à tous les échelons. Ce qui aiderait la CGT, c'est que nous fassions la démonstration que notre syndicalisme marche. Et dans la situation actuelle, la CGT a une responsabilité particulière. Toutes les tentatives de construire autre chose ont échoué parce que le syndicalisme n'a pas joué son rôle en étant le supplétif des politiques. Pouvons-nous faire vivre un syndicalisme indépendant, qui a une vision de la société et qui se donne les moyens, par la qualité de ses liens avec les salariés, de construire un rapport de forces qui fasse bouger les lignes ? Si les délégués vont au congrès sans avoir lu le document d'orientation, sans en avoir débattu avec les syndiqués et sans que les salariés le sachent, notre congrès ne servira pas à grand-chose. Il faut vraiment que la CGT en parle dans les entreprises et que les délégués soient porteurs de la voix des syndiqués et des salariés.

Gérard BRION

Concernant le processus de désignation, il faudra veiller à ce que ce soient bien les USTM et non les UD qui attribuent les mandats. Il n'est

d'ailleurs pas toujours facile de trouver un jeune syndiqué pour prendre un mandat car se retrouver au milieu de mille personnes que l'on ne connaît pas n'est pas évident. Il faut les aider à s'approprier le mandat, leur faire rencontrer les syndicats, etc. Nous sommes en train de travailler à nos désignations et espérons trouver une femme pour représenter le département de la Mayenne.

Philippe VERBEKE

Sur la question des orientations du prochain congrès, je pense que nous devons être vigilants à la question industrielle. La Métallurgie représente en effet 50 % de l'Industrie française, avec des filières essentielles (transports, énergie), et je sais que les avis divergent les questions industrielles : transition énergétique, réduction des émissions carbone, avenir de la filière automobile... Ce sont autant de sujets dont nous devons débattre au sein de nos syndicats, en élaborant des projets ou des contre-projets industriels.

Aziz BOUABDELLAH

Le contexte social et économique nous confère une très grande responsabilité et nous ne devons pas nous louer. Il faudra fixer le meilleur cap pour les trois années à venir en vue d'élever le rapport de force. Philippe a bien souligné l'enjeu de l'industrie en France. Comment allons-nous nous positionner et enrichir le document d'orientation sur les questions industrielles ?



Je rappelle qu'un bilan sera présenté, débattu et voté au congrès. Si nous enverrons le document d'orientation aux syndicaux avant, c'est pour qu'ils puissent y apporter des amendements, qui seront retenus ou pas par la commission des amendements. Le plus important sera donc notre capacité à aborder les questions de fond avec les syndiqués. Je vous invite à libérer la parole car chacun à sa propre vision de ce que devra être la CGT demain. Nous sommes l'une des plus grandes fédérations, la première du secteur privé ; nous avons donc une place importante à prendre dans la préparation du congrès.

Pour ce qui est du Secrétaire Général et des autres membres du Bureau Confédéral, c'est le CCN qui les élira en fonction des mises à disposition retenues pendant le congrès.

Je souligne aussi que le congrès confédéral ne sera pas le congrès des structures mais avant tout des syndicats et syndiqués.

Pour ce qui est des PV qui devront être établis par les syndicats qui voteront pour ou s'abstiendront, c'est l'expérience qui nous a fait adopter cette règle. On a en effet souvent vu, lors des précédents congrès, des syndicats s'abstenir ou voter contre sans expliquer leur position. La Fédération sera donc très vigilante à ce que le choix des votes soit fait avec les syndiqués.

Le meilleur moyen de réussir le congrès est de réussir sa préparation. Je vous invite donc à organiser

dans chaque USTM une assemblée générale de rentrée pour désigner vos délégués et discuter du quatre-pages avec tous les syndicats, en particulier des trois questions qui y sont posées :

- Comment incarner davantage un syndicalisme de rupture et de transformation sociale ?

- Comment développer et renforcer nos forces organisées et gagner en audience électorale ?

- Comment élargir le rapport de forces et notre capacité d'action collective ?

Boris PLAZZI

Nous avons dû reporter notre congrès fédéral d'un an et nous avons vu que le fait de se retrouver entre délégués avait fait du bien. Un congrès, c'est aussi un moment où se retrouver, échanger et discuter entre camarades, et il faut le souligner.

Il faut aussi avoir en tête qu'il faudra, pendant sa préparation, tout tenir. Nous allons en effet être engagés à la rentrée dans une séquence de mobilisation forte, avec la journée du 29 septembre et une quinzaine de déploiement début octobre. Il faudra donc tenir à la fois l'activité spécifique à la Métallurgie mais aussi la préparation du congrès et il est important d'y sensibiliser nos USTM et nos animations de groupes.

Le document d'orientation sera disponible à l'automne prochain mais il me semble intéressant de mettre le quatre-pages à disposition des syndicats dès aujourd'hui, pour leur donner envie de s'y

intéresser. Nous avons choisi de ne pas faire de ce document un catalogue revendicatif mais de l'axer sur les moyens dont nous devons nous doter pour mettre en œuvre nos repères revendicatifs. Comment dépasser nos divergences pour rechercher l'intérêt général à partir des spécificités professionnelles et territoriales. C'est plutôt sur les modalités d'une CGT rassemblée que nous avons travaillé et je pense que le congrès pourra traiter de l'utilité du syndicalisme pour le monde du travail d'aujourd'hui.

Il serait dommage de passer une semaine à nous « *empailler* » sur le nouveau statut du travailleur salarié, les 28 ou les 32 heures, un SMIC à 2 000 euros net ou 2 000 euros brut... Mieux vaudra la consacrer à réfléchir à notre capacité à répondre aux défis sociaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés, et nos débats préparatoires devront aller dans ce sens. Nous avons connu une pandémie qui nous a réinterrogés sur le sens et la finalité du travail, sur le rôle des travailleurs de première et de deuxième ligne, sur le rôle du capitalisme dans l'exploitation des travailleurs et de la planète... C'est de ce genre de choses que nous devons discuter lors du congrès.

Mais il ne faut pas être dupes non plus. Des conceptions différentes s'affrontent au sein de la CGT. Sommes-nous tous d'accord sur la démarche

de la CGT, qui consiste à demander leur avis aux travailleurs et aux syndiqués, à construire le travail revendicatif avec eux et à les faire lutter avec nous ? Sommes-nous tous d'accord avec la démarche de rassemblement syndical de la CGT ? Sommes-nous tous d'accord pour dire que la CGT ne peut pas arriver seule à mobiliser les travailleurs ? Il faudra là aussi en discuter lors des congrès.

Enfin, il faudra aussi parler de la montée de l'extrême droite en France et dans le Monde. 89 députés d'extrême droite siègent aujourd'hui au Parlement, ce qui doit nous interroger, d'autant que 22 % des sympathisants de la CGT ont voté pour Marine Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle.

Christophe FERRANT

Salti, Marcq en Baroeul

La principale difficulté est de faire comprendre aux syndicats l'importance d'un congrès confédéral. Ce n'est en effet pas leur préoccupation première et cela n'est pas nouveau. Je pense aussi que les congrès sont trop rapprochés et qu'une année supplémentaire entre eux permettrait de plus travailler.

Sur la désignation des délégués, je vois une contradiction entre le fait de vouloir un maximum de jeunes délégués au congrès et la charge de travail que cela représente. Un congrès est certes très formateur mais y envoyer des jeunes pas forcément très bien préparés fait-il vraiment avancer les débats ?

Pour ce qui est des porteurs de mandats de plusieurs syndicats, il serait intéressant d'en connaître la liste bien en amont pour pouvoir les rencontrer et recueillir leur avis.

Dernier point : certains voudraient créer des mégastructures mais elles risquent juste d'éloigner les salariés de la CGT alors que nous avons des Unions Locales qui restent les parents pauvres de la CGT bien qu'elles soient souvent la porte d'entrée des salariés en difficulté. J'espère donc que nous n'allons pas créer des grandes structures mais, au contraire, que nous renforcerons les structures locales.

Arnaud RISTORI

Des camarades m'appellent parfois parce que les choses ne se passent pas bien dans les petites entreprises. Ne faudrait-il pas créer une hotline pour répondre à leurs questions ?

Christophe JACQUEMIN

La vie syndicale est le cœur de notre réacteur. La CGT s'est construite avec ses militants, les plus anciens formant les nouveaux, et ce qu'Arnaud vient de proposer tendrait à la professionnalisation du syndicalisme.

A quoi sert le syndicalisme aujourd'hui ? Il est difficile d'avoir ce débat dans nos syndicats. La réflexion de fond doit pourtant venir de nos bases, et je pense que cela passe par notre organisation territoriale, avec une échelle locale et départementale. C'est

là que nous devons aider nos petites bases. Et nous devons aider les USTM à faire en sorte que les syndiqués d'un même bassin d'emploi se connaissent. C'est notre devoir que de retrouver une véritable démocratie ; essayons d'y réfléchir avec nos syndicats.

Fabrice LALLEMENT

Le contexte actuel est particulièrement compliqué et le syndicalisme a un rôle crucial à jouer puisqu'il fait le lien entre la société civile et le monde politique.

Sur le plan géopolitique, nous allons passer à un monde multipolaire, avec tout ce que cela engendre en termes de conflits et sur le plan économique. On en voit déjà les impacts sur le plan social avec l'inflation et l'augmentation de la précarité.

Sur la question de l'environnement, on voit que les phénomènes physiques commencent à s'accélérer : réchauffement climatique, pollutions diverses, érosion des sols, sixième extinction de masse des espèces. L'homme a tellement impacté son écosystème que nous sommes entrés dans une nouvelle ère : celle de l'anthropocène, et cela doit nous interroger sur la notion de progrès technique

Sur le plan sociétal, notre société est de plus en plus atomisée. Chacun milite de son côté et les luttes sont menées « *en silos* ». Dans une période de plus en plus compliquée, le syndicalisme a un rôle à jouer pour les rassembler.

Pour toutes ces raisons, nous devons changer notre façon de militer, en intégrant au syndicalisme des dimensions jusqu'alors ignorées. Même si nous sommes dans un syndicat confédéré, il y a des corporatismes. Il faut donc arriver à développer une réflexion globale, qui intègre la double besogne chère à la CGT, avec une transformation radicale de la société qui amènerait des changements globaux. Le lien avec les associations et les collectifs citoyens est également très important et je me demande comment nous intégrerons cela dans notre prochain congrès.

Amar LADRAA

Il me semble important que le Conseil National se positionne par rapport à la situation actuelle et donne des perspectives aux syndicats pour préparer la rentrée. L'intérêt de la préparation d'un congrès confédéré, c'est qu'elle permet de réfléchir à l'évolution de notre organisation, pour voir si elle correspond toujours à la réalité de la société et si elle est utile. L'un des points qui me paraissent importants lors d'un congrès est la question de notre organisation car nous savons que la syndicalisation est indispensable pour peser durablement sur le rapport de forces.

Nous avons eu lors de notre congrès fédéral une discussion intéressante sur l'évolution de nos syndicats : 400 d'entre eux comptent en effet moins de cinq adhérents. Ne faudrait-il pas en faire

les sections d'un syndicat des Métaux local afin de mutualiser leurs moyens et de renforcer leur collectif ? Nous devons avoir ce débat au niveau confédéré.

Concernant le processus de désignation, ce ne sont pas les UL ni les UD qui désigneront les délégués. Ce sera le rôle des structures que de réunir les syndicats pour qu'ils le fassent.

Laurent ROUSSEL

A propos de l'appel du Conseil National, il est vrai que l'inflation est l'un des éléments moteurs des luttes sur les salaires. Néanmoins, même hors période inflationniste, ces luttes resteraient justifiées. Je pense donc qu'il y manque un élément sur la répartition des richesses créées par les entreprises. Pour information, les 500 plus grosses fortunes de France ont vu leur patrimoine multiplié par quatre ou cinq en dix ans et il équivaut aujourd'hui à 40 % du PIB de la France et à deux fois le budget de l'État. Je pense qu'il faudrait évoquer cette idée dans l'appel.

Guillaume IRASQUE

Sur la préparation du congrès, nous ne mettons pas assez en avant la nécessité d'aller au contact des salariés pour préparer la CGT de demain. Malgré les luttes, nous n'arrivons pas à convaincre les salariés de rejoindre la CGT. Il faut donc en débattre avec eux pour comprendre pourquoi. Cela pourrait aussi nous aider à construire le 53^e congrès confédéré.



En Gironde, nous organiserons demain une journée du collectif Métaux à laquelle participera l'UD pour parler de ce que nos délégués porteront pendant le congrès. Je pense qu'ils devront y porter les questions industrielles, en ne se contentant pas de dresser des constats mais en faisant aussi des propositions. Il faut prendre en compte tous ces enjeux et y travailler avec les syndicats et les salariés, qui ont aussi leur mot à dire sur la CGT dont ils ont besoin pour demain.

Michel MOLESIN

Dans l'appel du Conseil National, on cite Faurecia et Valeo qui ne font pas partie du secteur aéronautique. Il est également fait mention d'une revendication de 300 euros pour les salaires mensuels mais sans préciser s'il s'agit d'une somme nette ou brute. Je pense aussi qu'il faudrait parler de l'augmentation des « grilles de salaires » plutôt que des salaires.

Pour ce qui est de nos structures, le congrès confédéral ne procédera

pas à des modifications statutaires. Nous nous interrogerons surtout sur leur taille, leur organisation, etc. Et pour ce qui est des UL, leur positionnement ne correspond peut-être plus aux bassins d'emploi et de vie actuels. Il y a peut-être des questions à se poser mais elles seront abordées lors de la conférence des UL qui se tiendra d'ici la fin de l'année.

Enfin, pour ce qui est des questions industrielles, nous porterons la notion de reconquête industrielle et ce que nous avons développé sur notre congrès : relations entre syndicats de donneurs d'ordres et de sous-traitants, rôle de l'Etat-stratège, place des salariés dans les décisions stratégiques. Ce ne sera pas le congrès de l'Industrie mais il y aura une avancée par rapport à d'autres congrès.

Dominique FERRACHAT,

Je découvre dans les documents qui nous ont été remis que deux réunions ont eu lieu récemment en région mais nous n'avons

eu aucun retour. Quel était leur objet et quel a été leur impact sur les syndicats ?

Aziz BOUABDELLAH

Il s'agissait de premiers échanges entre Fédération et Unions Départementales sur la répartition des délégués par région. Il y aura d'autres rencontres mais le plus important sera notre capacité à organiser, avec les USTM, des assemblées générales de syndicats à la rentrée pour discuter du quatre-pages et de la désignation des délégués qui les représenteront au 53^e congrès.

Gilles CASIMIR,

Le site SN Auvergne Aéro d'Aulnat est actuellement en lutte et il serait sympa de l'ajouter à la liste des sites cités dans l'appel du Conseil National.

Ludovic BOUVIER

Il est fait mention dans cet appel de « l'amélioration de nos conventions collectives » mais je préférerais que l'on parle du « maintien et de l'amélioration des conventions collectives ». Quant à la journée du 29 septembre, il ne s'agira pas d'une fin en soi. Il faudra qu'elle ait une suite car les journées d'actions sporadiques comme celle-ci ne nous font rien gagner. Il faut donner d'autres perspectives de lutte, au risque de finir par être débordés par notre base.

Boris PLAZZI

Le 29 septembre sera une première journée nationale d'action interprofessionnelle, avec grèves et manifestations,

et il faudrait peut-être la présenter comme cela dans l'appel du Conseil National. Et si nous organiserons une quinzaine de déploiement du 3 au 14 octobre, c'est pour aller à la rencontre des travailleurs et décider avec eux de la suite à lui donner. Il me semblerait prématuré d'en décider ici entre nous, sachant qu'il faudra donner une suite à la journée du 29 septembre.

Autre modification de forme dans l'appel du Conseil National. Il y est évoqué « la nécessité de porter haut et fort nos revendications en matière de droit à la retraite à taux plein » et je pense qu'il faudrait préciser « en matière de droit à la retraite à 60 ans à taux plein », et peut-être même parler de départs anticipés pour travaux pénibles, comme le revendique la Fédération.

Je pense enfin qu'il faudrait faire nôtre le slogan de la CGT « 15/32/60 » – pour 15 euros/heure, 32 heures/semaine et retraite à 60 ans – et le faire apparaître dans l'appel. Peut-être pourrions-nous aussi y ajouter « 100 000 », comme le nombre d'adhérents de la CGT Métallurgie...

Thierry BOUET,

USTM de la Sarthe

Quelques entreprises sont citées dans l'appel du Conseil national mais beaucoup d'autres ont, depuis le début de l'année, lancé des appels et obtenu la réouverture de négociations salariales. Cela mériterait d'être rappelé.



Philippe VERBEKE

Dans le paragraphe portant sur nos revendications, il me semble que l'augmentation des salaires et des pensions sur la base d'un Smic à 2 000 euros brut devrait être placée en tête de nos revendications. Je parlerais aussi de la réouverture de « *négociations salariales* » plutôt que de « *NAO* » dans les entreprises. Les NAO sont en effet strictement encadrées par le Code du Travail alors que nous demandons une négociation provenant de la base et issue d'un processus revendicatif.

Amar LADRAA

La journée du 29 septembre ne pourrait-elle pas être l'occasion pour les syndicats de la Branche de lancer des appels dans tous les territoires, groupes et entreprises en faveur de l'ouverture de négociations salariales ? La quinzaine de déploiement ne pourrait-elle pas aussi nous offrir l'occasion de faire valoir nos revendications salariales, en interpellant les UIMM locales et les patrons ? Je pense qu'il faudrait réfléchir

aux moyens de faire de cette quinzaine un temps fort de revendication et de syndicalisation.

Thierry BOUET

En Mayenne, nous venons de tenir des négociations sur les minimas 2023. Auparavant, j'avais sollicité les différentes animations territoriales pour obtenir leurs grilles salariales, ce qui m'a permis de montrer que les salaires étaient bien plus élevés dans d'autres territoires que le nôtre et de mettre les patrons en difficulté. Nous avons ainsi obtenu 5 % d'augmentation pour les cinq premiers coefficients, avec une clause de revoyure en octobre.

Christian LACOSTE

Dans mon entreprise, les salariés sont très favorables à l'idée d'un appel permanent du 1er janvier au 31 décembre. Les revendications salariales, c'est en effet toute l'année qu'il faut les porter. Et sur la convention collective nationale, il me semble que nous devrions porter la revendication du calcul de la prime d'ancienneté

sur le salaire de base, pour contrer ce qu'est en train de mettre en place le patronat de la Métallurgie.

Noël KOUICI, Réparation navale marseillaise

Les appels sont de plus en plus éloignés et on se pose toujours la question des suites à leur donner. A chaque rentrée sociale, je n'ai pas l'impression que l'ensemble de la CGT soit en grève ou en manifestation. Faudra-t-il attendre de nouveaux gilets jaunes pour nous mettre en mouvement ? Sommes-nous à la hauteur pour retrouver notre première place dans le paysage syndical ? Les travailleurs se retrouvent-ils dans ce que nous proposons ? Leur donnons-nous envie d'adhérer pour être à nos côtés dans nos combats quotidiens ? Il faut se poser toutes ces questions.

J'ajoute que si le congrès est un moment de fraternité et de convivialité, il y a aussi des règlements de comptes qui peuvent surprendre les jeunes militants. Il faudra donc les assister.

Ouria BELAZIZ

Je pense que l'appel du Conseil National ne parle pas assez des richesses empochées par les grands groupes. Je regrette aussi qu'il ne mentionne pas l'indexation des salaires sur l'inflation.

Arnaud RISTORI

Il faudra être clairs sur le message que nous porterons le 29 septembre : la priorité pour les salariés, c'est non seulement les

salaires mais aussi la retraite, c'est-à-dire les salaires différés. Il ne faut pas les dissocier et associer très clairement retraite à 60 ans, 32 heures et conditions de travail en tête de nos tracts.

Outre ces questions, nous devons aussi porter la grève, mais une grève massive et reconductible car si elle ne réunit que quelques-uns, cela ne suffira pas. J'ai aussi retenu l'idée de grève permanente, qui pourrait être intéressante en dehors des services publics.

Concernant l'élection du ou de la futur(e) Secrétaire Général(e), j'ai entendu que son programme serait porté par la CGT, notamment sur son opposition aux idées du Front National qui ne correspondent en rien à nos valeurs. Je trouve que la CGT devrait aussi réfléchir à la façon de faire évoluer les choses car s'il est important d'avoir un programme construit, le choix de la personnalité qui la dirigera dans les années à venir l'est aussi. Il faudra donc qu'il ou elle ait une grande expérience et puisse défendre son parcours pour que chacun puisse voter. Il ne faut pas avoir peur de la démocratie.

Anne-Laure PAUGET

La notion de « *grève permanente* » me semble être un non-sens. La lutte est permanente mais la grève est un outil ponctuel de mobilisation qui sert à certains moments stratégiques. Elle se construit et s'étend au-delà de notre syndicat, à des non-syndiqués voire

à d'autres organisations syndicales.

A propos du 53^e congrès confédéral, je suis contente que la candidature d'une femme soit proposée au Secrétariat Général. Le CEC l'a validée et nous n'allons pas remettre en cause sa décision. Nous devons donc la respecter mais s'il serait bon que la candidate se présente, son parcours est déjà connu et reconnu au sein de sa Fédération, qui a vu un afflux très important de nouveaux syndiqués depuis quelques années. Par principe, je trouve bien que la candidature d'une femme soit proposée et ne

me suis jamais demandée si elle serait légitime ou si elle ne serait qu'un « *pot de fleurs* ». Oser penser cela me semble très discriminant car on ne se poserait jamais la question pour un homme.

Béatrice GALICIER

A propos de l'appel du Conseil National, on ne peut pas faire des distributions de tracts pour définir les revendications des salariés. Je pense donc qu'il faudrait le revoir pour parler d'assemblées et de consultation des salariés pour définir leurs revendications.

Je trouve également dommage de parler de

la quinzaine fédérale de déploiement après la journée du 29 septembre alors qu'elle aura lieu avant et qu'elle aura pour objectif non seulement de syndiquer mais aussi de mobiliser pour le 29. Il serait donc peut-être préférable de réécrire aussi cette partie.

Enfin, concernant les candidatures au poste de Secrétaire confédéral, ne soyons pas naïfs. Nous savons bien que dès que quelqu'un est désigné à ce poste, il ou elle fait face à des adversaires qui vont scruter son parcours et tenter de le ou la discréditer le plus vite possible. Je lui souhaite

donc bon courage car nous savons très bien qu'il y aura une bataille idéologique.





CONCLUSION

Abdelaziz BOUABDELLAH

Membre du Secrétariat Fédéral

Je rappelle que si la CE confédérale a validé la proposition de Philippe Martinez que Marie Buisson lui succède, c'est le CCN qui en décidera. Je pense aussi que ce n'est pas une personne seule qui changera les choses. L'important, c'est l'équipe qu'il y aura autour du ou de la Secrétaire Général(e), même si certains essayerons toujours de le ou la salir. Nous nous félicitons quand même de la candidature d'une femme. Bernard Thibault avait essayé lui aussi de présenter la candidature d'une femme mais cela n'avait pas été si facile au sein de l'appareil. Je pense donc qu'il faut que nous évoluions sur cette question, en sachant que ce n'est pas une personne seule qui fera changer les choses. La force de la CGT a toujours résidé dans sa capacité à travailler collectivement, en lien

direct avec ses syndicats et ses syndiqués. C'est comme cela que nous pourrons franchir de nouvelles étapes, amener de nouvelles réflexions et enrichir le document d'orientation.

Nous aurons à la rentrée quelques priorités que nous ne devons pas louper. Il faudra d'abord organiser dans tous les départements des assemblées générales de syndicats pour décider de celles ou ceux qui porteront les mandats de la Métallurgie au 53^e congrès. Il y aura ensuite la journée d'action du 29 septembre, qui ne sera pas une fin en soi. Nous nous inscrivons en effet bien dans un processus de lutte et c'est pour cela que la Fédération propose d'organiser dans la foulée une quinzaine de déploiement et d'action. Il faudra aussi préparer le congrès et faire vivre le quatre-pages en en débattant avec les syndicats. Il faudra

également demander la réouverture de négociations salariales dans les entreprises car il y a urgence. Puis il y aura la conférence des UL, pendant laquelle nous débattons des moyens de renforcer nos outils de proximité.

82 délégués de la Métallurgie participeront au 53^e congrès. Je rappelle quelques-unes des règles qui ont été énoncées, notamment sur les votes. Les syndicats qui s'abstiendront ou voteront contre devront établir un PV. Il faudra s'assurer que les désignations se fassent bien en lien direct avec les syndicats car ce sont eux et pas la Fédération, ni les USTM, ni les UD, qui décideront du choix des délégués. Et oui, il faudra accompagner les délégués avant et pendant le congrès, et la Fédération sera là pour cela. Il y a des divergences entre nous mais il faudra penser d'abord à l'intérêt

de nos syndicats, de nos syndiqués et des salariés, pour que nous sortions grandis de ce congrès. Nous avons une culture du débat au sein de la CGT et j'insiste pour que chacun libère la parole de ses syndiqués. Je compte donc sur vous pour vous rapprocher des animateurs régionaux, des secrétaires d'USTM et des DSC afin de réunir les syndicats pour discuter du quatre-pages et proposer des amendements.

Je vous souhaite de bonnes vacances, en espérant que nous reviendrons tous en ordre de bataille pour lancer dès la rentrée un processus de lutte.

Quant à l'appel du Conseil National, je vous propose de le valider en tenant compte des modifications proposées en séance.

Après modification, l'appel du Conseil National est validé à la majorité.



Aujourd'hui plus que jamais,
nous sommes à vos côtés

Partenaires historiques, la FTM CGT et Malakoff Humanis partagent un attachement commun pour la protection sociale solidaire. Attachement qui se concrétise par notre labellisation en santé et prévoyance.

Comptez sur nous pour la mise en œuvre de votre nouveau régime de protection sociale de branche : parce que le secteur de la métallurgie ne ressemble à aucun autre, nous mettons en œuvre une protection sociale unique.





Préparez votre nouveau cycle électoral

***Donnez-vous
les moyens de faire
fonctionner
efficacement
votre CSE***

Cet accompagnement
personnalisé vous permettra
de préparer votre élection
en deux étapes :

1 Diagnostic de votre 1^{er} mandat

2 Réunion de synthèse

www.secafi.com • contact@secafi.com • 01 53 62 70 00
www.atlantes.fr • info@atlantes.fr • 01 56 53 65 00

